

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



UNE SESSION D'AUTREFOIS

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, dit la Sagesse des Nations; mais il n'en est pas ainsi des sessions parlementaires québécoises. Depuis la première en 1774, la forme n'a guère changé et la « marche », dirait-on, est la même.

Il y a toutefois quelques légères différences dans les formules du procès-verbal d'une séance de ce temps-là avec le compte rendu officiel d'aujourd'hui.

« Rapports des comités... Il n'y en a qu'un, les autres n'ayant pas siégé faute de quorum. C'est pourquoi le premier ministre, qui était Honoré Mercier, fait remarquer qu'il est malheureux que les comités n'aient pas pu siéger, car cela retarde d'autant les travaux de la session... »

Toujours avec précision et méthode, c'est maintenant le tour des « motions ». Elles sont passablement dans le même ton que celles de nos jours, mais elles ne provoquent aucun débat, aucun discours.

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les noms, prénoms et domicile des arpenteurs auxquels ont été confiés des travaux d'arpentage dans la province depuis le premier février 1887 ».

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les cantons ou partie de canton arpentés et livrés en vente pour les fins de colonisation depuis janvier 1887 ».

« M. Leblanc: — Ordre de la Chambre. — Copie des listes de paie de tous les employés des Palais de Justice de Montréal, Québec et Trois-Rivières pour le mois de décembre 1888 ».

C'est tout; pas le moindre discours sur les travaux d'arpentage, sur la colonisation, sur les palais de justice!

Puis viennent les bills. Ah! les bills, on n'en a jamais manqué. Rappelons cette boutade du Dr Hubert Larue, boutade qu'il lut dans le bronze les statues de Frontenac et du comte Elgin nichées dans la façade du Parlement: « La première partie de notre histoire a été écrite à coups de canon et la seconde à coups de bills ».

« On continue de confectionner à coups de bills notre « écrin de perles ignorées ». Le canon s'est tu heureusement, mais nous sommes plus que jamais dans la période pacifique des bills.

A cette quatrième séance de la session de 1889, le premier bill (le premier de la session) se rapporte aux écoles de réforme et d'industrie et est adopté en troisième lecture. Puis, sans le moindre débat, Mercier fait passer en deuxième lecture un bill amendement la loi des élections contestées.

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les noms, prénoms et domicile des arpenteurs auxquels ont été confiés des travaux d'arpentage dans la province depuis le premier février 1887 ».

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les cantons ou partie de canton arpentés et livrés en vente pour les fins de colonisation depuis janvier 1887 ».

« M. Leblanc: — Ordre de la Chambre. — Copie des listes de paie de tous les employés des Palais de Justice de Montréal, Québec et Trois-Rivières pour le mois de décembre 1888 ».

C'est tout; pas le moindre discours sur les travaux d'arpentage, sur la colonisation, sur les palais de justice!

Puis viennent les bills. Ah! les bills, on n'en a jamais manqué. Rappelons cette boutade du Dr Hubert Larue, boutade qu'il lut dans le bronze les statues de Frontenac et du comte Elgin nichées dans la façade du Parlement: « La première partie de notre histoire a été écrite à coups de canon et la seconde à coups de bills ».

« On continue de confectionner à coups de bills notre « écrin de perles ignorées ». Le canon s'est tu heureusement, mais nous sommes plus que jamais dans la période pacifique des bills.

A cette quatrième séance de la session de 1889, le premier bill (le premier de la session) se rapporte aux écoles de réforme et d'industrie et est adopté en troisième lecture. Puis, sans le moindre débat, Mercier fait passer en deuxième lecture un bill amendement la loi des élections contestées.

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les noms, prénoms et domicile des arpenteurs auxquels ont été confiés des travaux d'arpentage dans la province depuis le premier février 1887 ».

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les cantons ou partie de canton arpentés et livrés en vente pour les fins de colonisation depuis janvier 1887 ».

« M. Leblanc: — Ordre de la Chambre. — Copie des listes de paie de tous les employés des Palais de Justice de Montréal, Québec et Trois-Rivières pour le mois de décembre 1888 ».

C'est tout; pas le moindre discours sur les travaux d'arpentage, sur la colonisation, sur les palais de justice!

Puis viennent les bills. Ah! les bills, on n'en a jamais manqué. Rappelons cette boutade du Dr Hubert Larue, boutade qu'il lut dans le bronze les statues de Frontenac et du comte Elgin nichées dans la façade du Parlement: « La première partie de notre histoire a été écrite à coups de canon et la seconde à coups de bills ».

« On continue de confectionner à coups de bills notre « écrin de perles ignorées ». Le canon s'est tu heureusement, mais nous sommes plus que jamais dans la période pacifique des bills.

A cette quatrième séance de la session de 1889, le premier bill (le premier de la session) se rapporte aux écoles de réforme et d'industrie et est adopté en troisième lecture. Puis, sans le moindre débat, Mercier fait passer en deuxième lecture un bill amendement la loi des élections contestées.

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les noms, prénoms et domicile des arpenteurs auxquels ont été confiés des travaux d'arpentage dans la province depuis le premier février 1887 ».

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les cantons ou partie de canton arpentés et livrés en vente pour les fins de colonisation depuis janvier 1887 ».

« M. Leblanc: — Ordre de la Chambre. — Copie des listes de paie de tous les employés des Palais de Justice de Montréal, Québec et Trois-Rivières pour le mois de décembre 1888 ».

C'est tout; pas le moindre discours sur les travaux d'arpentage, sur la colonisation, sur les palais de justice!

rien, en donnant comme raison que le grand air du dehors aurait détérioré l'écusson.

Col. ARTHUR.

A propos de pommes de terre et de tomates

Au temps de nos ancêtres, les pommes de terre, si populaires aujourd'hui dans toutes les classes de la société, étaient fort peu connues. A vrai dire, d'après le botaniste suédois Peter Kalm, qui fit de nombreuses études sur notre pays, les Canadiens ne s'occupaient pas de la culture des patates.

Si le bon Kalm revenait au Canada de nos jours, il trouverait que les temps ont changé et les goûts aussi. Tout le monde sait que ce fut Parmentier qui introduisit la patate en France. On lui a élevé une statue. Au Canada, l'intendant Bigot fut le premier qui osa encourager la culture de cette légumineuse.

Sait-on que l'on ne mange de tomates chez nous que depuis le retour de Rome des Zouaves canadiens? C'est là qu'ils en mangèrent pour la première fois, qu'ils y prirent goût et de là qu'ils en firent l'importation chez nous.

Le régiment des Zouaves de Montréal était commandé par un nommé Taillefer, colosse d'une force peu commune, d'une grande crâce et d'un courage à toute épreuve.

L'honneur du drapeau satisfait, Taillefer reporta son homme, de la même façon qu'il l'avait emporté, jusqu'à son tonneau sur lequel il le jucha. Inutile d'ajouter que les sifflets s'élevaient tout qu'un immense hurrah partit du cœur de tous les gens, témoins de cette scène.

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les noms, prénoms et domicile des arpenteurs auxquels ont été confiés des travaux d'arpentage dans la province depuis le premier février 1887 ».

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les cantons ou partie de canton arpentés et livrés en vente pour les fins de colonisation depuis janvier 1887 ».

« M. Leblanc: — Ordre de la Chambre. — Copie des listes de paie de tous les employés des Palais de Justice de Montréal, Québec et Trois-Rivières pour le mois de décembre 1888 ».

C'est tout; pas le moindre discours sur les travaux d'arpentage, sur la colonisation, sur les palais de justice!

Puis viennent les bills. Ah! les bills, on n'en a jamais manqué. Rappelons cette boutade du Dr Hubert Larue, boutade qu'il lut dans le bronze les statues de Frontenac et du comte Elgin nichées dans la façade du Parlement: « La première partie de notre histoire a été écrite à coups de canon et la seconde à coups de bills ».

« On continue de confectionner à coups de bills notre « écrin de perles ignorées ». Le canon s'est tu heureusement, mais nous sommes plus que jamais dans la période pacifique des bills.

A cette quatrième séance de la session de 1889, le premier bill (le premier de la session) se rapporte aux écoles de réforme et d'industrie et est adopté en troisième lecture. Puis, sans le moindre débat, Mercier fait passer en deuxième lecture un bill amendement la loi des élections contestées.

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les noms, prénoms et domicile des arpenteurs auxquels ont été confiés des travaux d'arpentage dans la province depuis le premier février 1887 ».

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les cantons ou partie de canton arpentés et livrés en vente pour les fins de colonisation depuis janvier 1887 ».

« M. Leblanc: — Ordre de la Chambre. — Copie des listes de paie de tous les employés des Palais de Justice de Montréal, Québec et Trois-Rivières pour le mois de décembre 1888 ».

C'est tout; pas le moindre discours sur les travaux d'arpentage, sur la colonisation, sur les palais de justice!

Puis viennent les bills. Ah! les bills, on n'en a jamais manqué. Rappelons cette boutade du Dr Hubert Larue, boutade qu'il lut dans le bronze les statues de Frontenac et du comte Elgin nichées dans la façade du Parlement: « La première partie de notre histoire a été écrite à coups de canon et la seconde à coups de bills ».

« On continue de confectionner à coups de bills notre « écrin de perles ignorées ». Le canon s'est tu heureusement, mais nous sommes plus que jamais dans la période pacifique des bills.

A cette quatrième séance de la session de 1889, le premier bill (le premier de la session) se rapporte aux écoles de réforme et d'industrie et est adopté en troisième lecture. Puis, sans le moindre débat, Mercier fait passer en deuxième lecture un bill amendement la loi des élections contestées.

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les noms, prénoms et domicile des arpenteurs auxquels ont été confiés des travaux d'arpentage dans la province depuis le premier février 1887 ».

« M. Nantel: — Ordre de la Chambre. — Etat donnant les cantons ou partie de canton arpentés et livrés en vente pour les fins de colonisation depuis janvier 1887 ».

« M. Leblanc: — Ordre de la Chambre. — Copie des listes de paie de tous les employés des Palais de Justice de Montréal, Québec et Trois-Rivières pour le mois de décembre 1888 ».

C'est tout; pas le moindre discours sur les travaux d'arpentage, sur la colonisation, sur les palais de justice!

Puis viennent les bills. Ah! les bills, on n'en a jamais manqué. Rappelons cette boutade du Dr Hubert Larue, boutade qu'il lut dans le bronze les statues de Frontenac et du comte Elgin nichées dans la façade du Parlement: « La première partie de notre histoire a été écrite à coups de canon et la seconde à coups de bills ».

« On continue de confectionner à coups de bills notre « écrin de perles ignorées ». Le canon s'est tu heureusement, mais nous sommes plus que jamais dans la période pacifique des bills.

A cette quatrième séance de la session de 1889, le premier bill (le premier de la session) se rapporte aux écoles de réforme et d'industrie et est adopté en troisième lecture. Puis, sans le moindre débat, Mercier fait passer en deuxième lecture un bill amendement la loi des élections contestées.

MACABRE ET SENSATIONNELLE DECOUVERTE

Le cadavre d'un enfant nouveau-né a été trouvé hier matin, vers 8 h. par des personnes qui passaient sur la rue Saint-Pierre, le long du terrain servant aux autos hors d'usage du garage Madore.

Un membre de la Gendarmerie Royale fut immédiatement mandé sur les lieux. La Sûreté provinciale fut elle-même bientôt alertée. Le cadavre ayant été transporté à la morgue Michaud, sans tarder MM. Morin et Charland, de la Sûreté Provinciale, ont entrepris d'actives recherches pour élucider cette affaire d'apparence criminelle.

Une jeune fille est depuis hier soir détenue par la police comme témoin important et soupçonnée d'être la mère de l'enfant. L'enquête du coroner doit avoir lieu cet après-midi. L'autopsie révélera si l'enfant était mort avant d'avoir été porté dans le champ Madore ou s'il a succombé au froid.

C'est la première fois, à notre connaissance, qu'une affaire sensationnelle de ce genre a lieu en notre ville, bien que d'aucuns nous disent qu'un nouveau-né fut trouvé mort il y a une quinzaine d'années, après la fonte des neiges, dans le faubourg Price. L'affaire aurait alors été classée. On saura bientôt, d'une façon positive, s'il s'agit actuellement d'un crime, qui aura son dénouement devant les tribunaux.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 21 février 1944, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 h. p.m., sont présents: monsieur le maire P.-E. Gagnon et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Albert Michaud, François Gagnon, Elzéar Côté et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière. — Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés:

Liste de paye No 6 98.20, No 7 1.00, Séminaire de Rimouski 16.57, Bureau du revenu 4.80, Corp. de Téléphone 1.21, Elisée Moreault 1.50, La Cie de Pouvoir 255.66, 26.07, 15.46, Emile St-Pierre 245.00, La Plomberie de Rimouski 2.13, Lionel Michaud 2.00, Dionne auto Enr. 129.54, Produits Chimiques Empire 27.54, Duke Equipment Co. 42.23, Express 0.40, Garage Michaud Enr. 158.49, La Parrelle Lumbrer Co. 0.26, Crane Ltee 32.02, Fret 1.17, 0.68, L'Imprimerie Gilbert 0.77, Ministère de la Santé 1194.87, 162.30.

Vu les mutations de propriétés suivantes: numéro p.8 de Mlle Yvonne Fournier à Dame Gleason Belzile; numéro 203-5-6-7-8-9-10, 324, 325, 331 et 332 du Dr L.-J. Moreault à Dame Alice Dumont; un terrain faisant partie du numéro 570 de M. François Gagnon à M. Adrien Tremblay; un terrain faisant partie du numéro 570 de M. François Gagnon à M. Léopold Tremblay; un terrain faisant partie du numéro 570 de M. François Gagnon à M. Emile Tremblay, au cadastre de cette ville, le secrétaire-trésorier est chargé de noter ces mutations dans les rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.

Le Conseil reçoit les communications suivantes:

Un rapport du comité général en date du 14 février courant, lequel rapport est accepté et ratifié.

Une lettre de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski sollicitant un octroi de \$100.00 comme publicité de la ville dans l'annuaire de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec.

Une lettre du Ministère des Munitions et Approvisionnements ainsi qu'un permis pour l'achat d'un camion.

Une lettre de M. C.-A. Beaulieu, agent du C.N.R. à Rimouski, au sujet des instructions données pour améliorer la situation concernant l'arrêt des trains aux traverses de l'avenue de la Cathédrale et de la rue Belzile.

Une lettre de « Canadian Cod Liver Oil » concernant la protection contre l'incendie pour un entrepôt situé près des limites est de la ville.

Une lettre de « United Jewish Refugee and War Relief Agencies » à propos d'immigration.

Une lettre de la Société Canadienne de la Croix-Rouge sollicitant une souscription de la municipalité pour leur oeuvre.

Proposé et résolu que les demandes de la Chambre de Commerce des Jeunes et de la Société

Canadienne de la Croix-Rouge soient renvoyés au Comité général pour étude et considération.

Proposé et résolu que demande soit faite au Ministère des Munitions et Approvisionnements de prolonger le permis d'achat d'un camion jusqu'au 12 juin prochain et de permettre l'achat d'un monte-charge hydraulique.

Sur proposition de M. le conseiller Morissette, il est résolu que ce conseil exprime ses sincères sympathies à M. Victor Rousseau dans le deuil où il se trouve par la mort de sa mère Mme Edmond Rousseau.

Proposé et résolu que M. Victor Rousseau soit nommé inspecteur de la ville, surintendant des services d'eau et d'égouts, chef de police et chef du Département de l'incendie, en remplacement de M. Michel Pineau, décédé, et que son salaire annuel soit porté à la somme de \$2000.00.

Le conseil met à l'étude le budget de la ville pour l'année 1944 et il est ordonné et statué par règlement ce qui suit: savoir:

En vue de pourvoir aux dépenses des départements de la voirie, de la police, de l'hôtel de ville et autres pour l'année courante, lesquelles dépenses sont énumérées comme suit: Services de la dette \$12,546.06, Administration et dépenses générales 5,257.00, Unité sanitaire 700.00, Aliénés et écoles d'industries 1,200.00, Assistance publique 6,000.00, Entretien et amélioration de la voirie 17,650.00, Déboursés pour la police 4,092.00, TOTAL \$47,445.06.

Revenus divers à déduire 24,027.75, Balance à pourvoir \$24,762.64.

Il est proposé et unanimement résolu d'imposer et de prélever sur les immeubles imposables à cette fin de la municipalité, une taxe ou cotisation de soixante-dix cents par cent dollars d'évaluation, pour payer la dite somme de \$24,762.64, et qu'un rôle de perception soit préparé en conséquence.

En vue de pourvoir aux dépenses du département de l'incendie pour l'année courante, comme suit: Service de la dette 970.04, Administration et dépenses générales 886.00, Entretien et améliorations 3,500.00, TOTAL \$5,356.04.

Il est proposé et unanimement résolu d'imposer et de prélever sur les immeubles imposables à cette fin de la municipalité, une taxe ou cotisation de dix cents par cent dollars d'évaluation pour payer la dite somme de \$5,356.04, et qu'un rôle de perception soit préparé en conséquence.

Adopté.

Et la séance est levée.

Mort de M. Joseph Imbeault, père

M. Joseph Imbeault père, veuf de Clémentine Dubé, est décédé aujourd'hui à sa résidence, rue Lepage, à l'âge de 88 ans. Ses funérailles auront lieu à la cathédrale lundi à 9 heures.

RUES ET TROTTOIRS DONT L'EXCELLENT ENTRETIEN PLAÎT A TOUS

L'entretien des rues de notre ville s'avère excellent, cet hiver. La température exceptionnelle le facilite sans doute, mais il est incontestable que le travail accompli par la charrie-camion et complété par les équipes de pelleurs et charroyeurs est fort bien réussi. C'est un agrément pour tous, piétons et automobilistes, de circuler à loisir dans de tels chemins pendant la froide saison. L'expérience du nouveau système est couronnée d'un réel succès jusqu'à présent. Certaines rues sont même en meilleure condition qu'en été, les trous et les bosses étant disparus sous la couche de neige durcie qui les recouvre.

M. VICTOR ROUSSEAU SUCCEDE A FEU MICHEL PINEAU

A la dernière séance du Conseil municipal de la Ville de Rimouski, le 21 février, M. Victor Rousseau a été nommé inspecteur de la Ville, surintendant des services d'eau et d'égouts, chef de police et chef du département de l'incendie, en remplacement de M. Michel Pineau, décédé. Son salaire sera de \$2000 par année.

M. GRANDMONT NOMME INGENIEUR DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS A QUEBEC

RECEPTION ET DINER D'ADIEU

M. Bruno Grandmont, ingénieur du Ministère des Travaux Publics à Rimouski depuis 1937, a été récemment nommé ingénieur de District du même Ministère, à Québec.

A cette occasion, il y eut, le 29 février, une réception intime donnée par le personnel de son bureau. Cette réception fut suivie d'un dîner à l'hôtel Georges VI.

Parmi les personnes présentes, on remarquait, outre M. et Mme Grandmont, M. et Mme L. McLaren, M. et Mme J.-C. Legaré, M. et Mme J.-R. Joncas, M. Collin, M. L. Émile Garon, Léonie Couture, Antoinette Banville et Huberte Garon.

Nous présentons nos meilleurs vœux à M. et Mme Grandmont. M. Léo McLaren a été nommé ingénieur suppléant du District de Rimouski, en attendant la nomination du successeur de M. Grandmont.

M. l'ingénieur Grandmont succède à Québec à M. L.-G. Trudeau, ancien ingénieur du ministère des Travaux Publics à Rimouski, M. Trudeau étant lui-même transféré à Ottawa.

M. L.-G. TRUDEAU NOMME INGENIEUR DE DISTRICT A OTTAWA

Ancien ingénieur du district de Rimouski

M. Louis-Georges Trudeau, ingénieur du Ministère des Travaux Publics à Québec, vient d'être nommé ingénieur de district à Ottawa. Il quittera Québec incessamment pour prendre charge de son nouveau district.

M. Trudeau est des mieux connus à Rimouski où il a vécu pendant de nombreuses années avec sa famille, ayant été d'abord assistant de M. J.-C. Taché puis de M. P.-E. Amiot, de 1912 à 1931, et ingénieur divisionnaire attitré de 1931 à 1937, alors qu'il permuta à Québec. Il fut remplacé à Rimouski par M. Bruno Grandmont, qui lui succédera également à Québec. Il a épousé en 1912 Mlle Adrienne Amiot, fille de M. P.-E. Amiot, et est le père du major Louis-Frémont Trudeau et du capt. Maurice Trudeau, tous deux en service actif outremer, ainsi que de Mlle Denise Trudeau et de Mme Jean Boivin (Renée). Parmi les parents que le nouvel ingénieur du district d'Ottawa compte en notre ville il y a une Mme et M. R.-E. Asselin, Mme et M. Gérard Simard, ses beaux-frères et belles-sœurs. Nos félicitations et nos meilleurs vœux à l'occasion de son enviable promotion dans la capitale du Canada.

Petites Choses de la Petite Histoire

Les reparties d'un candidat

Thomas-J.-J. Loranger fut, a-t-on dit, celui de nos hommes politiques qui avait les réparties les plus faciles au cours des campagnes électorales.

terpella à tout instant. Loranger demanda à un de ses amis qui était cet interrupteur et apprit que c'était un individu qui sortait du pénitencier. L'ancien forçat l'ayant de nouveau interrompu: « Messieurs les électeurs », dit-il, « laissez-le parler. Ce serait cruel de lui refuser ce plaisir... Il en a été privé pendant assez longtemps. »

Dans une grande assemblée tenue à Sainte-Rose, l'un des orateurs de la circonstance, riche marchand de farine, l'avait attaqué un peu rudement, dans un langage peu correct, rempli de ce que l'on appelle des « cuirs ». Loranger, ayant pris la parole après lui, dit:

« Messieurs, vous venez d'entendre M. X... C'est comme vous le savez un riche marchand qui a fait sa fortune en vendant de la farine, mais après l'avoir entendu vous devez être convaincu comme moi qu'il aurait fait un bien plus grande fortune dans le commerce du « cuir ».

Ce qu'était le «pémican»

C'était la nourriture spéciale à l'usage des explorateurs polaires. D'après Gabriel Franchère, auteur d'une « Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest de l'Amérique septentrionale », publiée en 1810, le pémican se préparait de la façon suivante:

« Dans un grand vaisseau fait d'un tronc d'arbre, on jette une certaine quantité de viande pelée, 50 livres par exemple; puis on fait fondre une égale quantité de suif que l'on sert bouillant sur la viande. Le tout est brassé jusqu'à ce que la viande et le suif soient mêlés; après quoi, on place cette mixture dans des sacs de peau de bœuf non passée, le poil en dehors, et que l'on ferme hermétiquement. »

Cette viande ainsi imprégnée de suif se durcit et peut se conserver des années entières. Quelquefois on y ajoute des poires sauvages pour en relever le goût.

Noms primitifs et leur signification

Sait-on quel est le vrai nom de Caughnawaga, ce village-réservoir iroquois, situé non loin de Montréal? A la fin du siècle dernier, ceux qui respectaient les noms géographiques primitifs disaient et écrivaient: « Kahnawaké ». Ce serait le vrai nom de la place... un mot huron qui a été donné à la localité parce que les sauvages qu'on désigne ainsi portent leurs cheveux hérissés sur la tête, ce qui en vieux français s'appelait une hure.

La rivière des Outaouais, plus tard la rivière Ottawa, s'appelait autrefois la rivière des Oreillardas.

Sur la route des grands lacs canadiens, on traversait autrefois les endroits qui s'appelaient Breslau, Berlin, Hambourg, Montpellier, Jérusalem et Sion.

Kingston est un mot iroquois qui signifie « Lieu du conseil ». Détroit s'appelait couramment Détroit-Sainte-Claire. Érié, qui désigne le lac de ce nom, est aussi un mot iroquois qui signifie « Plein de cerises ». Michigan veut dire « Grande Eau ». Wisconsin, qui signifie « eau sale », est un mot tiré de la langue sious.

Dr SAP.

L'HISTOIRE D'UN ECUSSON

En pénétrant dans l'hôtel de ville de Québec, on aperçoit sur un mur un grand cadre contenant un écusson, d'aspect exotique, et dont beaucoup de Québécois aussi bien que les étrangers visiteurs veulent savoir l'origine et l'histoire. C'est l'écusson des rois de France.

En 1925, le conseil municipal de Québec reçut en cadeau de la ville de Hastings, Angleterre, cet écusson qui avait été enlevé en 1759, par les autorités anglaises, de l'une des portes de Québec pour être envoyé en Angleterre. Malgré de nombreuses et patientes recherches, on n'a pu encore établir s'il fut détaché de la Porte Saint-Jean ou de la Porte Saint-Louis qui étaient, en 1759, aussi importantes l'une que l'autre, et pas davantage on n'est parvenu à savoir à quelle époque du régime français et dans quelles circonstances ces armes des rois de France avaient été placées là ni si l'écusson est de Louis XIV ou de Louis XV. Consulté à ce sujet, le peintre Charles Huot fut d'avis que ces armes étaient plutôt du temps de Louis XIV à cause de la soierie de leur styie. De l'époque de Louis XV, ajoutait-il, elles eussent été davantage pourvues de fioritures et moins simples.

Cet écusson est, en effet, très simple quoique ses couleurs soient vives et chatoyantes. Dans un cadre bien entouré d'une chaîne d'or qui se termine par la Croix de saint Louis, on voit trois fleurs de lys. Des feuilles d'achante et de lauriers terminent l'ornementation de ce trophée, qui est surmonté d'une couronne et de rouge. De chaque côté, il y a la lettre L — Louis XIV ou Louis XV. Le tout sculpté sur bois. Son historique est également simple. Lors de la cession de Québec, le général James Murray, qui devint premier gouverneur militaire de Québec, enleva l'écusson de la porte où il se trouvait et en fit don à la ville de Hastings dont il avait été l'un des principaux magistrats. Pendant plus de cent cinquante ans, le cartouche orna la salle de l'Hôtel de Ville de cette cité anglaise. En 1925, Lord Willingdon, gouverneur du Canada, eut la délicatesse et généreuse idée de suggérer au maire de Hastings de faire don à la ville de Québec de ce vieux souvenir du régime français au Canada. Agréant de bonne grâce cette suggestion de Willingdon, le maire Fellows pria M. Peter Larkin, alors haut commissaire du Canada en Angleterre, de vouloir bien restituer lui-même à Québec le trophée qui lui appartenait. Le 7 décembre 1925, un déjeûner, au Château Frontenac, fut offert par la ville de Québec à M. Larkin, arrivant d'Angleterre avec l'écusson qu'il remit solennellement au maire Samson de Québec. Et voilà, jusqu'à présent, toute l'histoire de ce précieux souvenir des rois de France. On pensa pendant quelque temps qu'il ornerait la Porte Saint-Louis qu'on était à restaurer et d'où, probablement, il avait été détaché, en 1759. Il eût été là, pour le moment du moins, bien à sa place. Mais on n'en fit

RAPPORT FINAL DE LA CAMPAGNE DU TIMBRE DE NOEL

De \$7.684,00 qu'elle était en date de notre dernier rapport du 23 janvier, la recette finale du Comité du Timbre de Noël de Mont-Joli et du Bas Saint-Laurent s'est élevée au montant magnifique de \$7.902,71, soit près de \$3.200,00 de plus que la recette finale de l'an dernier. Cette recette représente 158 p.c. de notre premier objectif de \$5.000,00 et 113 p.c. de notre deuxième objectif de \$7.000,00.

Nous avons reçu 5566 réponses aux 9003 lettres que nous avons expédiées et sur ce nombre 4595 personnes ont souscrit le montant plus haut mentionné. Il est évident que notre recette serait de beaucoup plus élevée si les 3437 autres personnes à qui nous avons adressé un appel avaient répondu et avaient contribué pour un montant, si minime soit-il.

Toutefois le résultat obtenu cette année dépasse de beaucoup nos espérances et nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué généreusement à ce succès. Nous leur en sommes extrêmement reconnaissants et nous les assurons que nous entreprendrons avec plus d'ardeur que jamais la lutte que nous devons faire constamment pour buter

en dehors de notre région cet ensemble implacable et sournois qu'est la Tuberculose.

- Voici la liste de ceux qui ont contribué un montant de \$2 et plus depuis le 23 janvier: Gauthier, Dr Herman, Mont-Joli \$10,00; Fortier, Dr Guy, Gaspé \$5,00; Lavoie, Jean, Caupaspal \$4,00; Les Ursulines de Gaspé \$4,00; Beaulieu, J.-A. R-Bleue \$3,00; Davis, John F. and Sons, Gaspé \$3,00.

ONT SOUSCRIT \$2,00

SECTION DE MONT-JOLI: Bouchard, Eugène et Joseph, St-Léon le Grand; Carré, Louis, Amqui; Dionne, Siméon, Mont-Joli; Emmond, Pierre-Paul, Mont-Joli; Fournier, J.-L., Petit-Métis; Fraser, Gonzague et St-Philippe, St-Morice; Morissette, Albert, Mont-Joli; Pérusse, Napoléon, Amqui; Roy, André-A., St-Octave de Métis.

SECTION DE RIMOUSKI: Croft, Mme Thomas, St-Anaclet; Dubé, Alphonse, Rimouski; Duchesne, Léo, Rimouski; Ferronnerie, de Rimouski, Lise; Fiola, Pierre, Ste-Blandine; Gagné, Mme Edmond, St-Anaclet; Gendreau, J.-B., Rimouski; Martineau, Dr J.-E., St-Fabien; Nadeau, L.-Ph., Rimouski; Santerre, Jos.-Ant., Rimouski; Thériault, Gérard, Lac-des-Aigles; Tremblay, Émile, Nazareth.

SECTION DE MATANE: Gauthier, Léo, St-René Goupil; Gauthier, Yvon, Matane; Reed, G.-H., Matane; Roy, Camille, Matane. Voici le classement de nos diverses sections à la fin de cette campagne: Section de Mont-Joli et Vallée de Matapédia \$2490,26; Section de Rimouski et Région 1290,64; Section de Rivière-du-Loup et Témiscouata 1284,73; Section de Matane et Gaspé-Nord 868,62; Section de Baie-Comeau 700,00; Section de Bonaventure 675,52; Section de Gaspé-Est 591,94; TOTAL \$7902,71.

En terminant, nous désirons remercier de tout coeur les journaux de notre région qui ont accédé de publier nos communiqués chaque semaine au cours de cette dernière campagne.

Nous désirons remercier également nos postes de radio de Rimouski et de New-Carlisle, nos institutions bancaires et nos théâtres qui ont contribué chacun dans leur domaine au succès que nous

avons remporté cette année. A tous ceux qui ont contribué et qui nous ont aidé directement ou indirectement, un sincère et cordial merci et l'assurance de notre vive reconnaissance.

En avant pour la victoire contre la tuberculose et à l'an prochain. D'ici là, nous vous souhaitons une bonne santé pour vous et les vôtres. (Communiqué).

SUSPENSION DU RATIONNEMENT DE LA VIANDE

QUEBEC, 1 mars (Spécial). — Le rationnement de la viande et les restrictions des mardis maigres sont suspendus, ce qui veut dire que les consommateurs n'ont plus besoin de présenter des coupons pour effectuer leurs achats de viande.

Cette nouvelle a été annoncée mardi soir par M. D. C. Abbott, député parlementaire du ministre des finances à Ottawa.

Le nouveau règlement signifie que les coupons de rationnement et autres documents de rationnement ne seront plus nécessaires pour acheter de la viande et du saumon en conserve chez les détaillants, et que les propriétaires d'hôtels et de restaurants ainsi que les autres détaillants de viandes pourront s'approvisionner de façon à servir de la viande en tout temps.

Les consommateurs doivent détruire les coupons de rationnement de viande jusqu'au numéro 40 inclusivement, a dit M. Abbott. Tous les coupons de viande des cartes temporaires de rationnement doivent être également détruits. On devra toutefois conserver les autres coupons.

Les commerçants de viande doivent prendre note que les documents de rationnement seront remis par les commerçants, pour toutes livraisons de viande effectuées avant minuit le 29 février. Les commerçants qui ont un compte en banque de coupons de rationnement devront leur leur dépôt complet. Ceux qui n'ont pas de compte en banque de coupons de rationnement devront échanger les coupons à la banque contre un certificat de transfert de banque qu'ils enverront au bureau le plus rapproché du service de rationnement.

Parce que la suspension du rationnement de la viande n'est qu'une mesure temporaire, tous ceux qui détiennent des permis d'abattage devront continuer d'observer les clauses des ordonnances de la commission No 231 (dégraissage) et No 340 (abattage et étampage des carcasses). Toutefois, ils ne seront pas obligés temporairement de faire un rapport sur la formule R. B.-97, et ils ne seront plus astreints aux quotités prévues en loi. Les cultivateurs peuvent maintenant faire l'abattage de leurs animaux et en vendre directement la viande aux consommateurs domestiques.

Décès

—Est décédée subitement, lundi soir, au moment où elle se préparait à aller à l'exercice de la retraite paroissiale, Mme Ve Joseph Bélanger (Odina Deschênes), de Rimouski, âgée de 75 ans. La dépouille mortelle a été exposée à l'Hospice des SS, de la Charité et les funérailles ont eu lieu à la cathédrale jeudi.

Elle était la soeur de MM. Joseph Deschênes, de St-Gabriel et de Jean Deschênes, des Hauteurs, et de M. Pierre Deschênes, décédé. En premières noces, elle avait épousé M. F.-X. Raymond, maître-boulangier de Rimouski.

—A l'hôpital St-Joseph de Rimouski, le 23 février, est décédée Mme Paul Dionne (Annette Lavoie), de Rimouski. Elle était âgée de 23 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Bic-joué. Elle était l'épouse de M. Dionne, du bureau de la Commission des Prix et du Commerce à Rimouski.

—La semaine dernière, a été inhumé Yvon Michaud, âgé de 9 ans, enfant de M. et Mme André Michaud (Emma Doucet), de Rimouski.

—M. Joseph Rousseau, de St-Damase, est décédé subitement le 28 février. Lui survivent son épouse Mme Rousseau (Marie-Louise Gagnon), sa fille Mme Albert Lévesque et deux fils: MM. Edouard et Wilfrid Rousseau, tous de St-Damase.

—A Méchins, ont eu lieu les funérailles de Mme Georges Lavoie (Ernestine Crousset), décédée à Ste-Anne des Monts, à l'âge de 37 ans. Outre son mari, cinq filles lui survivent: Colette, Rachel, Réjeanne Madeleine et Jeannine. Elle était la soeur de M. l'abbé Donat Crousset, du Séminaire de Rimouski.

—Mardi, en l'église de Matane, ont eu lieu les funérailles de M. Omer Dumont, décédé à l'âge de 57 ans. Il laisse outre son épouse (A. Lizotte), 3 filles et 5 fils, entre autres Mlle Lucienne et Marie-Paule Dumont, de Matane. —A l'hôpital St-Joseph, le 27 février, est décédé M. Narcisse Proulx, de Ste-Blandine, époux de Dame Simone Côté. Il était âgé de 28 ans. La dépouille mortelle

a été transportée à Ste-Blandine, où les funérailles ont eu lieu mercredi.

DES NOTRES PARMIS LES BLESSES RAPATRIÉS, ARRIVÉS A LEVIS SAMEDI DERNIER

QUEBEC. — Une quinzaine de militaires de la région militaire No 5 sont arrivés à Lévis samedi après-midi à bord d'un train-hôpital ramenant dans leurs provinces respectives quelque 500 soldats Canadiens malades ou blessés. Ces militaires avaient été rapatriés au Canada à bord du navire-hôpital « Lady Nelson » et bon nombre d'entre eux sont des vétérans des campagnes de Sicile et d'Italie.

Une foule nombreuse s'était rendue à Lévis pour accueillir les arrivants. Le brigadier Edmond A. Blais, M. C., commandant de la région militaire No 5 s'était lui-même rendu sur le quai de la gare, en compagnie de plusieurs officiers de la région, et il souhaita la bienvenue à nos gars avec une cordialité et une sympathie qui les ont fort touchés.

Deux des arrivants furent descendus sur des civières et ils furent particulièrement acclamés par la foule. Ce sont le sergent-quartier-maître R.-S. Smith, de Silvery et le caporal F. Pelletier, de St-Joseph de Kamouraska.

Parmi les blessés, on remarquait entre autres le sergent R. McInnes, de Port-Daniel, Gaspé, qui s'avancant péniblement en s'appuyant sur des cannes, en compagnie du soldat N. Gionet, du régiment de la Chaudière, de Parbo-Ouest, Gaspé.

Au nombre des autres militaires descendus à Lévis pour être conduits au Dépôt régional de Lauzon, il y avait: le lieutenant F.-M. Ladd; le soldat Héloïdore D'Anjou, de Rimouski, et le fils de M. Séraphin D'Anjou de Rivière-du-Loup; l'artilleur-suppléant I. Hackett, époux de Mme Stella Hackett, de Haldimand, Gaspé.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer sur le quai de la gare le soldat Lucien Bouchard, de Rivière-du-Loup, frère du capitaine Léo Bouchard, tué à l'action en Sicile après une conduite remarquable dans cette campagne, et fils de M. Joseph Bouchard, de Rivière-du-Loup. Entré dans l'armée en juin 1941, il a fait une partie de la campagne de Sicile, avant d'être évacué à Malte, puis en Afrique du nord pour cause de maladie. Il a encore deux frères dans les forces armées du pays: ce sont Marcel Bouchard, actuellement à l'entraînement au camp de Montmagny et un autre, qui fait partie du C. A. R. C.

LE SERGENT SMITH

La plupart des blessés ont été victimes d'accident d'entraînement. Tel est le cas du sergent quartier-maître artilleur Smith qui a été très sérieusement blessé, surtout à un bras. Son bras, dans le plâtre, qui se dressait verticalement au-dessus de la civière, a causé une vive impression aux personnes qui sont assisté au transport du blessé à l'ambulance, sur le quai de la gare. Smith était parti en 1939 avec une batterie d'artillerie de campagne.

SERGENT McINNESS

Le sergent McInness, de Port-Daniel, a été, lui aussi, victime d'un accident d'entraînement. Il fut frappé par un camion militaire, au cours d'opérations, il y a environ un an. Ses deux jambes ont été gravement affectées, mais il semble maintenant en bonne voie de rétablissement. Il a conversé, sur le quai, avec le major-abbé Emile Turmel, ancien adjudant des troupes canadiennes outre-mer, donnant ses impressions de la traversée, qui, dit-il, a été passablement pénible à cause du mauvais temps, et rapportant des nouvelles de ses amis d'outre-mer.

SOLDAT MURPHY

Le soldat Douglas Murphy revient d'Angleterre après y avoir passé environ un an. Agé de 21 ans à peine, il s'est enrôlé en 1941 et est parti outre-mer après quelques mois. Sa mère a reçu, la semaine dernière, un télégramme la prévenant qu'il serait rapatrié à bord du Lady Nelson. Il a été accueilli à Lévis par sa mère et d'autres membres de sa parenté. Il est le frère du soldat Patrick Murphy, stationné en Colombie et le demi-frère de M. Stanley Murray, employé civil, de Québec, et il a plusieurs cousins dans l'armée.

Le soldat Gionet a été blessé dans un accident de motocyclette, à l'entraînement. Il semble maintenant à peu près rétabli.

Parmi les officiers présents à l'arrivée du train, on remarquait, outre le brigadier Blais et le major-abbé Turmel, le major Georges Guimont, commandant en second du dépôt de district de Lauzon, le major H. Turmel, officier médical senior du dépôt, le major L. Bois, des quartiers généraux de la région militaire No 5, le major R. Belleau, du dépôt, le major C. Gernsey et le major S. Skinner, le capitaine Paul-E. Plante, en charge des services auxiliaires de la région militaire,

et le capitaine Marcel Paradis-Paul, du C. F. A. C.

Le lieutenant J.-M. Claude Ancill, surintendant des services auxiliaires de la Légion canadienne, à Valcartier, était en charge de la réception. Il avait avec lui M. B. Biloderu, de la hutte de la Légion, à Valcartier. Mme Gravel, de St-Romuald, épouse du lieutenant Gravel, dirigeait le groupe de dames et de jeunes filles qui ont distribué des cigarettes et des bonbons aux militaires. On remarquait aussi la présence de nombreuses personnes civiles et de représentants de la plupart des organisations sociales et charitables.

Réduction de la ration de beurre

OTTAWA. — La ration de beurre au Canada va être réduite temporairement. La Commission des Prix et du Commerce annonce aujourd'hui que cette mesure est devenue nécessaire parce que la production de beurre au cours des mois de novembre, décembre et janvier a montré une diminution d'environ 5.400.000 livres comparée à celle de la même période l'année dernière.

LE JAPON SAVAIT D'AVANCE LA DATE DU DÉBARQUEMENT A KISKA

IMPRUDENTES CONVERSATIONS

SEATTLE, Washington, (BUP). — Le major Albert J. Stowe, officier du service de renseignements de l'armée américaine, a déclaré lundi que des conversations imprudentes de civils et de militaires ont informé les Japonais au sujet de la date exacte de l'invasion de l'île Kiska, dans les Aléoutiennes, par les Américains et les Canadiens, ce qui permit à l'ennemi d'évacuer sa garnison et de grandes quantités de matériel de guerre.

« Comme résultat, dit-il, les Japonais évacuèrent volontairement les lieux. Personne ne restait sur l'île quand nos troupes y arrivèrent. La veille du 15 août, date de l'invasion, nos avions de reconnaissance avaient pu noter la présence de mitrailleuses ennemies. Même ces mitrailleuses étaient parties quand nous arrivâmes sur les lieux ». Stowe est arrivé ici pour s'entretenir avec les agents de la police fédérale, comme partie d'une campagne destinée à enrayer « la

Aidez La Croix Rouge THE "SALADA"

Incendie. — Une maison de pension située à St-Tharcisus et propriété de M. J.-B. Gagnon, d'Amqui, a été détruite par un incendie, récemment.

3 Bonnes Raisons Pourquoi

La plupart des jeunes mamans se servent de cette méthode pour soulager leurs enfants des souffrances du RHUME. Grâce à son action pénétrante-stimulante (comme dans la gravure), le VapoRub, qui a fait ses preuves, aide à soulager rapidement les spasmes de la toux, les douleurs ou la constriction, la congestion et l'irritation des bronches.

SEMENCES d'exposition PERRON Nouveau Guide du Jardinier 1943-44 GRATIS

CECI EST GRATIS! Kellogg's CORN FLAKES QUAND VOUS ACHETEZ CES DEUX Kellogg's CORN FLAKE Kellogg's ALL-WHEAT

UN GROS CARTON de Kellogg's CORN FLAKES GRATIS dans le SPÉCIAL Kellogg's POUR FAMILLE 3 cartons pour le prix de 2 NE TARDEZ PAS—LA PROVISION EST LIMITEE

PORTEZ HAUT LE FLAMBEAU DE LA LIBERTÉ Des munitions POUR LES ARMEES DES NATIONS-UNIES BANQUE DE MONTREAL

### Opinions en liberté

## LE CANADA ET LE MONDE D'AUJOURD'HUI

Pendant des siècles notre peuple canadien-français a vécu et peiné pour créer un pays riche et prospère. Dans cette période Québécoise, de colonie primitive, mi-féodale et agraire, est devenu un des fiefs les plus riches du monde capitaliste au Canada.

Le Rébellion de 1837, qui nous a valu le régime démocratique, a été suivie de l'épanouissement de la grande industrie moderne. Fondée sur les entreprises aux mains d'individus guidés uniquement et aveuglément par le profit, c'est cette industrie qui nous a conduits à la situation présente. D'un côté, une vaste expansion de notre système de production, une accumulation énorme de richesses entre les mains d'une minorité; de l'autre, la pauvreté croissante des masses.

On peut dire, dans le sens le plus beau et le plus complet du mot, que le Canada est l'associé des Etats-Unis dans le développement de l'Amérique du Nord et il en sera aussi l'associé, s'il y a lieu, dans la protection de ce continent contre l'agression d'intérêts étrangers, soit militaires, soit économiques.

La superficie de ce continent est divisée à peu près également entre les deux pays, 3.613.189 milles carrés appartenant aux Etats-Unis et 3.457.484 au Canada. Chaque section est également bien partagée en richesses naturelles. La seule différence réside dans la densité de la population: approximativement 136.000.000 aux Etats-Unis et 11.500.000 au Canada. Avec une frontière imaginaire, non fortifiée, de plus de 3.000 milles de longueur, les deux pays ont vécu dans la paix réciproque la plus parfaite pendant plus de cent vingt-cinq années consacrées au développement du continent commun.

La province de Québec est la plus étendue des provinces du Canada. Elle couvre une superficie de plus de 700.000 milles carrés dont 15.000 milles carrés sont des lacs ou des rivières. La France tiendrait trois fois et demie sur le territoire de la province de Québec et l'Angleterre avec l'Ecosse et l'Irlande plus de six fois.

La province de Québec occupe le premier rang dans l'industrie forestière: on compte plus de 50 pulperies produisant annuellement pour plus de \$100.000.000 de pulpe. L'industrie du sucre d'érable est particulièrement à notre Province. On fabrique annuellement plus de 10.000.000 de livres de sucre et 1.000.000 gallons de sirop.

Notre Province ne possède pas de charbon, mais en revanche, elle est à la tête du Canada pour ce qu'on appelle la houille blanche (forces hydrauliques). Le Saint-Laurent, seul, pourrait développer une force motrice de 10.000.000 de chevaux-vapeur; nous avons vu que les régions du Saint-Maurice et du Lac St-Jean à Shipshaw sont remarquables par leurs forces hydrauliques.

Robert DESCHENES.  
(Suite en page 4)

## MENUHIN L'ENCHANTEUR

Merveilleux artiste, étonnant virtuose, Yehudi Menuhin ravit son auditoire dans un concert inoubliable.

Québec. — (Par R. L. dans le "Soleil"). — Est-il besoin d'avoir éprouvé le ravissement de l'Évangéliste pour nous écrier avec lui: «L'oreille n'a point entendu... ?» Il suffit d'avoir vécu deux heures trop brèves avec ce jeune dieu qui a déjà fait vibrer tout un univers sous la magique puissance de ses doigts. En touchant les cordes de son incomparable violon, c'est notre cœur qu'il effleure doucement avec les glissements voluptueux du Capriccio viennois ou les harmoniques en fil d'araignée de la Fille aux Cheveux de Lin; c'est notre pouls qu'il accélère quand il se livre aux spectaculaires acrobaties du Concerto de Vieuxtemps; dans la sonate de Beethoven, c'est l'esprit qu'il captive tandis que les sonorités rares de celle d'Enesco chatouillent divinement les tympans délicats.

Paganini passait pour un sorcier aux yeux de ses contemporains. Ils auraient sans doute honoré Menuhin de la même craintive admiration, puisqu'à l'exemple de son illustre prédécesseur, il sait aussi se jouer des suprêmes difficultés que sont les doubles harmoniques, les staccati volants, les pizzicati de la main gauche; qu'il peut obtenir des effets tonaux infinis dans leur variété et atteindre ce qu'on appelle l'art de l'électrique.

Le programme du bel artiste américain comprenait d'abord la Sonate en ré majeur, de Beethoven, qui fut jouée admirablement. Moins connue des profanes, elle les enchanta cependant dès les premières notes de l'Allegro et le Rondo s'éteignit sous le crépitement des braves. La mesure, la grâce et la compréhension dont fut imprégnée l'œuvre du maître allemand, n'eurent d'égale que la virtuosité éblouissante avec laquelle Menuhin enleva le Concerto No 4 de Vieuxtemps où la beauté de la mélodie, les intonations exceptionnellement larges et puissantes et la splendide technique déployée par l'artiste électrisèrent son auditoire.

La Sonate dans le style populaire roumain, de Georges Enesco, qui fut le maître préféré de Menuhin, requérait de ce dernier des prouesses non moins étonnantes. Il les accomplit comme en se jouant, tout en communiquant à l'œuvre entière une grande profondeur d'émotion et en dégagant l'individualité du compositeur, qui transparait à travers les trois mouvements de son œuvre. La deuxième partie du concert était consacrée aux populaires auteurs de fantasias pour violon: Kreisler, Korsakoff, Sarasate, etc., où les exceptionnelles qualités du virtuose purent se donner libre cours. Le Mouvement perpétuel, du hongrois Novacek, où un doigt tisse un dessin dans une dentelle pour les fées; le Capriccio basque de Sarasate où l'on croirait voir et entendre quatre «gremilins» qui s'amuse; la Vida Breve, cantilène sinueuse et fleurie de De Falla-Kreisler; l'éternel Vol du Bourdon, puis le non moins populaire negro spirituel de Dvorak et Danse d'Alma, une aimable composition d'Adolph Baller, le pianiste accompagnateur de M. Menuhin.

Deux rappels seulement répondirent aux ovations délirantes de l'auditoire, mais les conditions peu favorables faites à un artiste de cette envergure le justifiaient d'accuser une réelle fatigue et d'être peu prodigue d'encores.

Monsieur Baller se montra à la hauteur de l'éminente personnalité musicale qu'il avait à secourir, et surmonta les inextricables difficultés des trois principales œuvres au programme avec une habileté digne de tous les éloges.

Estimons-nous souverainement heureux d'avoir pu accueillir l'un des plus grands violonistes de tous les temps dans notre modeste salle municipale. Il est certain que, si les capitales des continents en guerre n'étaient pas fermées à cet artiste prodigieux de 27 ans qui a déjà porté sous toutes les latitudes son message de beauté, nous n'aurions pas bénéficié de sa présence parmi nous.

Puisse les échos de ses merveilleuses harmonies dont résonnait hier soir le Palais Montcalm se prolonger en nous à jamais.

## TRUK N'A JAMAIS ETE LA PRINCIPALE BASE NAVALE DES NIPPONS

Un "truk" japonais, qui retardera la victoire alliée dans le Pacifique, mais qui ne connaîtra sans doute qu'un succès éphémère. — Les bases où les Nippons abritent et cachent leurs navires.

(Commentaires de la British United Press)

Le jeu de cache-cache de la flotte japonaise se poursuit encore et elle a pris une nouvelle tournure révélée à la suite du raid contre l'archipel Truk.

Les officiers supérieurs américains sont intrigués du fait que les raiders n'ont pas trouvé de base navale plus perfectionnée dans cet archipel. Depuis longtemps, les Japonais vantaient la base de Truk et les Américains ont voulu lui faire subir le même sort que les aviateurs nippons ont fait subir à Pearl Harbour au début de la guerre du Pacifique.

On avait d'abord cru que l'absence d'une grande flotte japonaise était attribuable à la fuite des navires ennemis, mais des rapports plus complets sur le raid indiquent que les Japonais n'ont jamais fait de Truk leur principale base navale comme ils l'avaient laissé entendre.

Apparemment, les Japonais semblent avoir réussi à tromper les Alliés sur la valeur de Truk, mais cette ruse ne connaîtra sans doute qu'un succès éphémère, car les forces alliées continueront leur chasse à la flotte japonaise et la trouveront où qu'elle se trouve. En dernière analyse, la ruse nipponne de Truk ne changera rien les résultats de la lutte implacable que les forces alliées livreront sans répit contre les forces navales japonaises dans le Pacifique.

Les Japonais ont sans doute plusieurs bases à leur disposition pour cacher leurs navires, qui furent le combat, notamment à Singapour, dans les Indes néerlandaises et aux Philippines, qu'ils ont enlevées aux Alliés au début de la guerre du Pacifique. La plupart des observateurs croient cependant que les Japo-

## LES PREVOTS GAGNENT LA SEMI-FINALE

Dimanche, le 2 février, le Club des Prévôts sortait vainqueur en semi-finale de la Ligue de Hockey Militaire du Bas St-Laurent. Après une lutte des plus serrées, les Prévôts l'emportèrent sur les Fusiliers au compte de 2 à 0.

La joute fut sans contredit la plus belle de la saison. Quoi qu'en pensent ces messieurs du V.T.S., les deux équipes en présence ont su gagner la faveur du public de Rimouski, par leur bel esprit sportif et la qualité de leur jeu. Si la joute s'est déroulée à une très vive allure, on peut dire qu'elle fut tout à fait dénuée de rudesse.

Les deux premières périodes, même si elles n'ont pas été fertiles en points, n'ont pas manqué de brio. Dans les deux camps, ce ne fut qu'une série d'efforts combinés afin de compter le premier point. Mais ce fut en vain, les cerbères demeurèrent invincibles.

La lutte reprit dans la troisième période avec une ardeur redoublée. Après quelques minutes de lutte acharnée, les Prévôts profitèrent d'une ouverture pour prendre les devants en comptant le premier point. On ne peut pas dire que ce fut un but volé.

C'est alors qu'on vit les Fusiliers tenter un effort désespéré pour égaliser le pointage. Mais ce fut en vain. Les Prévôts consolidèrent leur position et dans un autre élan prodigieux s'assurèrent la victoire en comptant un 2ème point. Les minutes fuyant trop vite, les Fusiliers ne réussirent pas à compter avant la fin de la joute.

Ce fut ainsi qu'une foule-record fut témoin du premier blanchissage de la saison. Un vrai blanchissage cette fois, avec deux équipes sur la glace. Pas un blanchissage fictif comme celui de mercredi le 23 février...

Mais il convient ici de féliciter les vaincus pour le magnifique jeu d'ensemble qu'ils ont fourni au cours des deux parties jouées, mais plus spécialement pour celle de dimanche. S'ils n'ont pas remporté la palme, ce n'est pas parce qu'ils ne la méritaient pas... Il ne peut y avoir qu'un vainqueur.

Il serait intéressant de savoir, après ces derniers événements, ce que pensent le V.T.S. de la supériorité de son équipe. A ce sujet, nous pouvons rendre le témoignage que l'équipe du Centre d'Oriental Professionnelle était sans contredit une très belle équipe, sinon la plus belle par la qualité de ses joueurs. Ce qu'il y a de malheureux, c'est que cette équipe avait à sa tête des diri-

geants qui du mot «Sport» ne connaissent que les cinq lettres qui le composent. De ce «esprit sportif» qu'ils prétendaient afficher, ils n'avaient pas l'ombre d'un soupçon. Le geste qu'ils ont fait en retirant leur équipe de la Ligue n'était ni plus ni moins qu'une insulte à leurs joueurs qui ne méritaient pas un «protester» et de «contester».

Les stratèges alliés prévoyaient sans doute cette situation en acquiesçant eux-mêmes des bases à proximité de cette région, afin de pouvoir se servir de leur aviation terrestre pour appuyer la marine.

Il est évident cependant que cette tactique retardera la victoire alliée dans le Pacifique. On admet généralement que le jour où les Alliés auront réussi à réduire la flotte japonaise à l'impuissance, la situation du Japon sera à la veille de devenir intenable. Les autorités nipponnes prévoient ce résultat et c'est sans doute pour cette raison qu'après avoir subi de grands revers, ils n'osent pas envisager de nouvelles pertes en livrant un grand combat sans avoir un appui adéquat de l'aviation terrestre.

Dorénavant, on verra les Japonais protéger leur flotte près des bases aériennes tandis que les Alliés chercheront à s'emparer de bases pour leurs avions en se rapprochant graduellement des caches de la flotte japonaise. Il est donc évident que la flotte japonaise cherche à fuir le plus longtemps possible et c'est l'aveu le plus éloquent de son infériorité.

Il serait intéressant de savoir, après ces derniers événements, ce que pensent le V.T.S. de la supériorité de son équipe. A ce sujet, nous pouvons rendre le témoignage que l'équipe du Centre d'Oriental Professionnelle était sans contredit une très belle équipe, sinon la plus belle par la qualité de ses joueurs. Ce qu'il y a de malheureux, c'est que cette équipe avait à sa tête des diri-

geants qui du mot «Sport» ne connaissent que les cinq lettres qui le composent. De ce «esprit sportif» qu'ils prétendaient afficher, ils n'avaient pas l'ombre d'un soupçon. Le geste qu'ils ont fait en retirant leur équipe de la Ligue n'était ni plus ni moins qu'une insulte à leurs joueurs qui ne méritaient pas un «protester» et de «contester».

Il est évident cependant que cette tactique retardera la victoire alliée dans le Pacifique. On admet généralement que le jour où les Alliés auront réussi à réduire la flotte japonaise à l'impuissance, la situation du Japon sera à la veille de devenir intenable. Les autorités nipponnes prévoient ce résultat et c'est sans doute pour cette raison qu'après avoir subi de grands revers, ils n'osent pas envisager de nouvelles pertes en livrant un grand combat sans avoir un appui adéquat de l'aviation terrestre.

Dorénavant, on verra les Japonais protéger leur flotte près des bases aériennes tandis que les Alliés chercheront à s'emparer de bases pour leurs avions en se rapprochant graduellement des caches de la flotte japonaise. Il est donc évident que la flotte japonaise cherche à fuir le plus longtemps possible et c'est l'aveu le plus éloquent de son infériorité.

Et encore cet art, ils ne le connaissent que très imparfaitement. Après tout, si l'équipe du V.T.S. a remporté de si belles victoires, ce n'est pas à ses dirigeants qu'elle en est redevable.

(Le Publiciste de la Prévôts).

Mercredi soir le 1er mars, le club des Prévôts remporta une autre victoire sur le club de la R.C. A.F. de Mont-Joli, au pointage de 6 à 4. La partie fut très contestée.

### Décès

Ce matin, 3 mars, en l'église de St-Damase, fut chanté le service de Mlle Carmen Saucier, âgée de 17 ans, fille de M. Zénon Saucier, marchand de St-Damase.

Le 28 février, à Trois-Pistoles, Mme Cyprien Charest (Anna Soucy) est décédée à l'âge de 79 ans.

## "J'ai dit adieu à la Constipation!"

... et aussi, aux pilules et aux purgatifs violents. J'ai trouvé que ma constipation était due au manque du "Volume" ... et que le ALL-BRAN KELLOGG est une méthode merveilleuse d'en attaquer la cause... et, d'aider à la corriger!



Si c'est votre cas, cessez de "droguer" avec des purgatifs violents — au soulagement temporaire! Mangez du ALL-BRAN tous les jours, avec du lait ou avec d'autres céréales. Ou, mangez des muffins au ALL-BRAN tous les jours! Buvez beaucoup d'eau. Votre épicerie le vend en boîtes de 2 grandes commodités. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.

**Les muffins FONT le repas**

**MUFFINS 'MAGIC' AUX POMMES**

2 tasses farine tamisée  
3 c. à thé Poudre à Pâte Magic  
1/2 c. à thé sel  
1 c. à soupe sucre  
1/2 c. à thé épices mélangées

2 œufs bien battus  
1 tasse lait  
1 c. à soupe shortening  
1 tasse jus de pomme  
2 c. à soupe pommes déshydratées

Tamisez ensemble les ingrédients secs; ajoutez les œufs, le lait, le shortening et le jus de pomme. Mélangez bien le tout rapidement. Cuissez à four chaud (400°F.) dans des moules à muffins bien graissés durant environ 20 minutes. Donne 12 muffins.

**MAGIC BAKING POWDER**

La 'Magic' FAIT le muffin

FABRICATION CANADIENNE



## "Tout le monde donne à LA CROIX + ROUGE!"

ET, crois-moi, je donnerai moi aussi. J'ai été soigné par ses gardes-malades. J'ai connu des copains qui ont été arrachés à la mort, sur les champs de bataille, grâce au sérum sanguin de la Croix-Rouge. J'ai causé avec des prisonniers de guerre qui seraient morts de faim sans les colis de vivres de la

Croix-Rouge. Certain que je donnerai. Je suis sûr qu'il n'y aura pas un Canadien qui ne voudra faire sa part pour soutenir cette œuvre humanitaire". C'est évidemment en temps de guerre que l'œuvre de la Croix-Rouge est le plus considérable. Elle doit assumer aujourd'hui la plus lourde tâche qui lui ait jamais été imposée, et les besoins vont grandissant. Elle compte sur vous. Fournissez-lui les moyens de remplir ses hautes fonctions humanitaires. Toute contribution compte. N'attendez pas qu'on vous sollicite. Faites parvenir votre souscription à l'adresse indiquée ci-dessous. Soyez généreux.

- Services de la CROIX-ROUGE**
- Gardes-malades
  - Volontaires
  - Cliniques des donneurs de sang
  - Colis aux prisonniers de guerre
  - Ambulances
  - Instruments de chirurgie
  - Médicaments
  - Service de renseignements pour les prisonniers
  - Secours aux soldats
  - Secours aux équipages de la marine marchande
  - Secours aux sinistrés
  - Service de renseignements pour les civils
  - Instruction des volontaires
  - Vivres aux Alliés
  - Secours aux civils
  - Équipement mobile

**LA CROIX-ROUGE**  
a besoin de  
**\$10,000,000**  
immédiatement  
Objectif provincial:  
**\$2,250,000**

**LA CROIX-ROUGE + CANADIENNE**  
Les besoins vont grandissant... **DONNONS!**  
HOTEL DE VILLE, RIMOUSKI, TEL.: 455

**TON PAIN EST MERVEILLEUX**

**MA LEVURE EST MERVEILLEUSE!**

**LES PAINS DE LEVURE ROYAL**

ASSUREMENT UN PAIN PARFAIT

Fabrication canadienne

**LA 'ROYAL' PURE, DE CONFIANCE, ASSURE UN PAIN SAVOUREUX, AMIE FINE, EXQUIS ET DELICIEUX**

Écoutez  
**"Le POURQUOI des CHOSES"**  
CJBR MARDI 8.30 P.M.

LE CANADA ET LE MONDE D'AUJOURD'HUI

(Suite de la page 3)

Il y a plus d'énergie hydro-électrique en puissance dans le Québec qu'en toute autre province du Canada.

La province de Québec produit plus de 141.000 tonnes d'amianté annuellement, comparée avec les Etats-Unis 4.237 tonnes, la Russie 65.000 tonnes, Sud-Africain 42.000 tonnes, Chypre 34.000 tonnes.

Malgré toutes ces richesses naturelles et industrielles, qui devraient facilement assurer à notre peuple un confort raisonnable, nous trouvons des milliers de familles nombreuses qui vivent dans des taudis, souffrent de froid et de la faim, manquent de vêtements et du nécessaire; il n'y a pas très longtemps, des milliers d'enfants ne peuvent fréquenter les écoles, faute de chaussures. Pourtant, on sait bien que le Canada peut nourrir 100.000.000 d'hommes. Quand un épicier fait-il parce qu'il ne peut vendre, et qu'un ouvrier crève parce qu'il ne peut acheter, le trait d'union d'argent qui manque aurait dû se trouver là pour faire le joint, pour faire travailler, pour tout sauver. On ne veut plus entendre le mot cruel: « Il n'y avait pas d'argent pour nous faire vivre, il y en a de reste pour nous faire fuir. »

Le régime d'aujourd'hui, fondé sur la course acharnée aux profits et sur l'accaparement individuel des grandes entreprises industrielles, tandis que la masse des ouvriers sont privés de toute propriété et restent à la merci de l'insécurité et de la misère. Ce paradoxe de la pauvreté générale au milieu de l'abondance est le résultat logique de notre abrutissement. Comme des esclaves à la chaîne qui suivent sans savoir où on les mène, inconscients, abrutis, il s'en vont traînant leurs chaînes, sans chercher le moyen de s'en libérer. C'est à ce degré d'abêtissement, de soumission animale que l'esprit de parti a réduit un trop grand nombre de nos catholiques canadiens-français et auquel on voudrait abaisser tous les autres.

Les salaires, dans notre province, sont inférieurs à la moyenne des salaires payés dans chacune des autres provinces. La dernière moyenne des salaires payés dans les différentes provinces du Dominion se chiffre à \$852 par année; la moyenne de notre province de Québec est de \$777. Quand il s'agit de métiers particuliers, l'écart devient encore plus frappant. L'édition la plus récente de la publication du gouvernement fédéral, « Salaires et Heures de Travail au Canada », nous donne le tableau suivant du salaire horaire moyen dans quatre villes du Dominion: et ici, il faut se rappeler que les salaires payés à Montréal sont sensiblement supérieurs à ceux qui se payent dans le bas de Québec:

Table with columns for cities (Winnipeg, Vancouver, Toronto, Montréal) and professions (Menuisiers, Peintres, Plâtriers, Journaliers). It shows wage rates for each profession in each city.

A ces chiffres éloquents on n'a

qu'à ajouter l'exemple scandaleux de l'industrie du textile, véritable mine d'or pour les millionnaires québécois et canadiens. Des enquêtes ont révélé l'existence, dans cette industrie, d'entreprises dont l'une, à Montmagny, payait moins de \$4.00 par semaine à 58 p.c. de ses employés adultes; une autre, « Associated Textiles », à Louiseville, produisant 20 p.c. de la soie naturelle du Dominion, payait, pour une semaine de 35 heures, un salaire moyen de \$6.70 aux hommes et de \$4.55 aux femmes; huit autres entreprises, qui employaient 18.000 ouvriers, payaient des salaires de 0.13 à 0.26 de l'heure.

A ces exemples empruntés à l'industrie urbaine, nous pouvons comparer ceux de l'industrie rurale. La valeur totale de nos terres se trouve hypothéquée dans une proportion de 38 p.c.; les salaires des ouvriers agricoles ont été réduits de 50 p.c. pendant les quatre premières années de la crise; les pêcheurs de Gaspésie, voués à la famine, sont en train de dégénérer. (témoignage de l'écrivain Marie Lafrenç).

Quant aux bibliothèques publiques, les chiffres sont tout aussi édifiants:

Table comparing Ontario and Québec for libraries and book circulation. Columns: Ontario, Québec. Rows: Nombre de bibliothèques, Livres, Circulation des livres.

En d'autres termes, l'Ontario fournit à sa population dix-huit fois plus de bibliothèques publiques que la province de Québec, avec cinq fois plus de livres.

Prenons finalement la santé publique, baromètre le plus sûr des ravages exercés par une société basée sur le profit et l'exploitation. Le nombre de victimes emportées par la tuberculose dans la province de Québec, en 1935, fut deux fois plus élevé que dans l'Ontario.

Le taux de la mortalité infantile en 1933 fut de 73.1 par 1.000 naissances pour le Canada, et de 59.8 pour l'Ontario; dans la province de Québec, le taux s'éleva à 94.5. L'Annuaire du Canada 1934-35 donne une liste des taux de mortalité infantile dans cinquante-huit des principales villes du monde. Dans cette liste on constate que, des cinq villes où le taux de la mortalité est le plus élevé du monde, deux sont aux Indes (Madras et Bombay, et deux dans notre province, Québec, la capitale, et Montréal, la métropole du Canada. Toronto occupe la 33e place sur la liste, Vancouver, la 51e; Québec et Montréal, les 2e et 5e respectivement. On trouverait difficilement un témoignage plus éloquent du sort affreux auquel le régime satanique, dans la cinquième décennie du 20e siècle, a condamné le peuple québécois.

La prospérité se dévorant elle-même et dévorant quantité de vies humaines. L'expansion rendue possible par le massacre et l'oppression de gens innocents. C'est le système faussé dans sa forme moderne, compliqué à plaisir, inhumain, contraire à l'Evangile, béni de Mammon, destiné à rendre les riches plus riches et les pauvres plus pauvres, à tout glisser aux monopoles où les gros mangent les petits, où les faillites se multiplient dans la pléthore des produits, au cri de: « L'argent est rare. » On se bâtit un palais sur des débris d'ossements humains. Une gloire éclatante pour un petit nombre au prix d'un océan de sang et de larmes pour le grand nombre. Le progrès scientifique accompli dans le but de servir à des fins de destruction. La sécurité pour ceux qui ne produisent pas; la famine pour ceux qui produisent. Les inutiles en grande estime; les travailleurs foulés aux pieds et méprisés.

J'ai cru de mon devoir de vous dire ces choses, et de plus vous citer une partie de l'article du Rév. Père Alexandre Dugré, s.j., que vous trouverez dans le « Messager canadien du Sacré-Coeur » du mois de mai, 1943.

« Dans cette réforme urgente, ce retour à l'humanisme obligatoire, l'Eglise de Celui qui a eu pitié de la foule ne peut se laisser devancer, se voir siffler ses gloires de justice et de charité par des philanthropes ou des communistes qui ne songent qu'aux corps et à la vie présente. Elle retrouvera les accents du Sauveur contre le pharisaïsme et les changeurs, plus son miracle de la multiplication des pains, et l'authentique monnaie de César. L'argent neuf ne devra plus s'appauvrir d'intérêt et le pasteur du peuple et le peuple; il devra ouvrir les barrières, les pâturages créés de Dieu pour les enfants de Dieu, non pour les soifs insatiables des tondeurs de profits. C'est le temps où jamais de baptiser l'honnête aisance, de relever l'indigence et de bannir l'usure meurtrière des foyers et des races. Autrement, les trop pauvres se lèveront contre les trop riches en blasphémant Dieu. Voilà quinze ans, donc avant les nouvelles théories monétaires, un prêtre de France, Mgr Six écrivait dans le Dictionnaire des connaissances religieuses, au tome cinquième: « Dans cette lutte qui ne finira jamais entre le christianisme et l'argent, l'Eglise a aujourd'hui un allié nouveau

qui revient à elle parce qu'il a beaucoup souffert: c'est la classe ouvrière du monde entier. Quel regret si les enfants de l'Eglise, et même ses ministres, laissaient passer l'heure de Dieu. Mais aussi, quelle joie si ils savaient la mettre à profit. » ROBERT DESCHENES.

Revenus d'outre-mer

Sont revenus d'outremer les suivants: L.-M. Perlette, de Bonaventure; Henri Malenfant, de St-Robert (après 3 ans outre-mer); le fantassin Albert Gagnon, de Rimouski (31 mois outre-mer); Jean-Marie Michaud, fils de M. et Mme J.-Bte Michaud, de Sayabec; l'artilleur Hormidas Lizotte, fils de M. et Mme Joseph Lizotte, de Rimouski; l'artilleur Emile Bérubé, fils de M. et Mme David Bérubé, de Matapédia (2 ans outre-mer); L. E. Clément, de Douglas-Town (Gaspé), 4 ans outre-mer; le fantassin Joachim Charron, de l'Anse-au-Grillon (Gaspé), 2 ans outre-mer.

Sayabec

Incendie. — Mardi matin, à Sayabec, le feu a détruit le garage temporaire de M. Amédée Lévesque et la maison de M. Agéard Tardif. Les pertes subies par M. Lévesque s'élevaient à environ \$3.000 tandis que M. Tardif perd \$1.000. Il semble que l'incendie a été causé par une défectuosité dans le système de chargement des batteries. On a croqué pendant quelque temps pour une troisième maison. Outre des outils détruits deux autos appartenant à MM. Joseph Larrivée et Gérard Bérubé

furent considérablement endommagées.

Trois-Pistoles

La semaine dernière, à une assemblée générale à Montréal, M. Thomas Rioux a été nommé directeur de la Coopérative fédérée.

Mariage. — Le 17 février, M. Armand Bazin a épousé Mlle Clara Albert, de St-Fabien. Le mariage fut béni par le Rév. Père Gustave, O.F.M., frère de la mariée.

LA CARRIERE POLITIQUE DE M. BRACKEN

« La carrière politique de M. John Bracken n'a pas d'égalé dans tout le Commonwealth des nations britanniques », a déclaré Louis-D. Durand, C.R., de Trois-Rivières, en poursuivant la série de ses causeries radiophoniques.

« Il n'y a jamais perdu une élection, il a été réélu cinq fois.

« C'est le seul premier ministre de l'Empire qui, malgré guerre et dépression, a toujours été maintenu au pouvoir.

« En pleine crise, il a absorbé les libéraux du Manitoba. Puis ensuite les conservateurs, puis... suite les libéraux qui se sont joints à lui, puis enfin les députés du crédit social qui sont passés de son bord.

« En vingt ans et demi de pouvoir et de bonne administration, il a finalement accompli ce miracle de n'avoir aucun parti d'opposition devant lui.

« Cultivateur et professeur d'agriculture il est entré à la législature du Manitoba jeune encore

à la tête d'un parti agraire, sans expérience politique d'aucune sorte, et vingt ans après, députés des villes comme des campagnes, sans aucune distinction de parti, se tenaient d'abord et l'accablèrent comme leur chef ».

Il n'y a donc rien d'étonnant, a dit M. Durand, à ce que partout au Canada, on réclame sa présence. Il y a de l'anxiété, presque de l'angoisse, dans le cœur de la nation canadienne. Elle cherche vers qui se tourner, non seulement pour obtenir un soulagement à ses maux, mais pour retrouver un peu d'espérance à mettre dans sa vie.

La raison pourquoi John Bracken suscite tant d'intérêt et inspire une telle confiance, c'est qu'il n'a rien d'un démagogue, de ceux qui promettent la lune et les étoiles, ni rien d'un arriéré comme ceux dont le cerveau a cessé de fonctionner depuis si longtemps qu'ils ne pourraient même plus faire le décompte de toutes les promesses qu'ils ont violées.

M. Durand a particulièrement raillé, dans sa causerie, l'hon. J.-L. Ilsley, ministre des Finances, pour sa récente déclaration au Club de Réforme de Montréal. Réforme, dit-il, cela implique l'idée de réveiller, de renouveler, de ramener à la jeunesse. Ce nom est la plus vaste contradiction dans les termes qu'il soit possible de souhaiter. Eh bien, c'est là que parlait M. Ilsley, celui-là même qui a force de transformer, d'améliorer, de remodeler, de renouveler les moyens de taxer, en a si bien organisé le remaniement et le perfectionnement, la réforme pour tout dire, qu'il est aujourd'hui capable et sans se dérançer, de se glisser dans la plus modeste enveloppe de paye du plus humble ouvrier comme

de la plus brave des petites ouvrières, pour aller y manger, grignoter, partie de leur salaire de façon à ne leur laisser qu'une ration d'entretien ».

M. Ilsley a dit que le parti Progressiste Conservateur est le même vieux parti que le Canada a connu pendant cent ans, « peu importe le soin avec lequel son nouveau chef a été importé ». A quoi M. Durand répond en retraçant la carrière politique de M. Bracken. Sans doute, d'ajouter M. Durand, M. Ilsley voulait-il avérer les jeunes gens qui n'ont encore jamais voté, et les autres électeurs qui ne sont pas des rouges patentés, qu'on les prie, assez brutalement du reste, de ne pas voter rouge, cette année, parce qu'ils seront considérés par lui et ses collègues du cabinet comme des importés ».

(Communiqué)



MME THÉODORE FORTIN trouve maintenant faciles les travaux du ménage. Elle était toujours fatiguée, avait mal au dos et à la tête, et n'était jamais régulière. Les comprimés pour le foie "Fruit-a-lives" l'ont remise d'aplomb. Surveillez votre foie. Essayez "Fruit-a-lives", les comprimés pour le foie qui se vendent le plus au Canada.

Advertisement for VOGUE cigarettes. Text: LE TABAC À CIGARETTES VOGUE donne pleine valeur à ceux qui font leurs rouleuses. Achetez le contenant d'une 1/2 livre... il est économique.

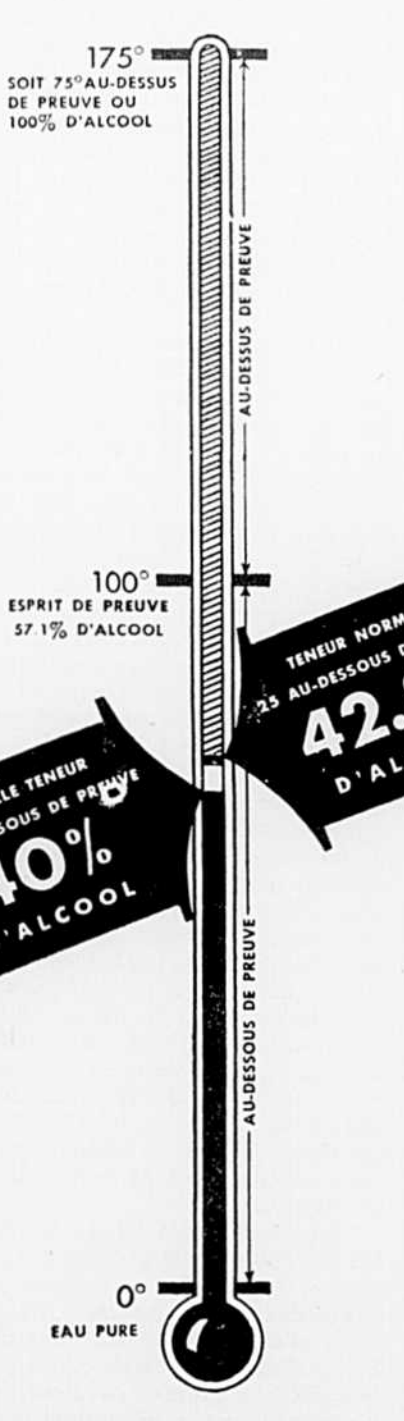
PREUVE-AU-DESSUS DE PREUVE AU-DESSOUS DE PREUVE Savez-vous ce que c'est?

NOUS avons reçu beaucoup de lettres et de nombreux appels téléphoniques nous demandant des définitions et des explications des expressions: preuve, au-dessus de preuve et au-dessous de preuve... et sur la manière de calculer la teneur en alcool des différentes liqueurs alcooliques. Ce qui suit aidera à dissiper toute ambiguïté.

Au point de vue accise et douane, tous les pays ont leur façon différente d'exprimer la teneur en alcool des spiritueux. Dans l'Empire Britannique la table de Sikes a été légalisée (1816) comme base pour l'établissement du titre alcoolique. Pour illustrer et mieux faire comprendre ce qu'est la table alcoolique Sikes on pourrait montrer l'échelle Sikes comme représentant les divisions ou degrés d'un thermomètre. Le zéro degré au bas de l'échelle représenterait de l'eau pure sans alcool. A la partie supérieure, soit au sommet de l'échelle, le degré 175 qui est le maximum représenterait de l'alcool pur sans eau. Par conséquent la mesure sur cette échelle alcoolique nous donnerait immédiatement la teneur en alcool.

PREUVE: l'expression preuve correspond à 100 degrés de l'échelle Sikes et équivaut en d'autres termes à 57.1% en volume. Tout spiritueux dont le titre alcoolique est supérieur à preuve est dit au-dessus de preuve et tout spiritueux titrant moins que preuve est dit au-dessous de preuve. Par exemple, un boisson dont la teneur en alcool est 115 degrés preuve sera désignée 15 degrés au-dessus de preuve (15 O.P.) correspondant en d'autres termes à 65% en volume. Une boisson dont la teneur en alcool est 60 degrés preuve sera désignée 40 degrés au-dessous de preuve (40 U.P.) correspondant en d'autres termes à 34.3% en volume.

En regardant notre représentation de l'échelle Sikes nous pouvons voir que 175 degrés Sikes (75 O.P.) indiquent 100% d'alcool, en descendant un peu l'échelle, une lecture de 120 degrés Sikes (20 O.P.) indique 68.5% d'alcool. Plus bas une lecture de 100 degrés Sikes



(preuve) indique 57.1% d'alcool. En descendant encore l'échelle, une lecture de 75 degrés Sikes (25 U.P.) indique 42.8% d'alcool. Un peu plus bas encore une lecture de 70 degrés Sikes (30 U.P.) indique 40% d'alcool. Plus la lecture est basse sur notre échelle Sikes plus la teneur alcoolique est faible.

Avant que la loi de guerre soit passée à Ottawa et appliquée dans tout le Dominion, loi sur laquelle la Commission des Liqueurs, n'a rien à dire, la plupart des boissons alcooliques vendues dans la Province de Québec possédaient une teneur en alcool de 75 degrés Sikes (25 U.P.) soit 42.8%. Par cette loi il a été bien spécifié que toutes les liqueurs alcooliques domestiques et importées offertes pour la vente dans le Dominion ne devaient pas posséder une teneur alcoolique supérieure à 70 degrés de preuve (30 U.P.) soit 40%. Comme résultat des ordonnances fédérales il est à constater que les liqueurs alcooliques qui titraient auparavant 42.8% ne titrent plus maintenant que 40%. Notons en passant que cette teneur de 40% est un peu plus élevée que celle de la plupart des spiritueux vendus en Grande-Bretagne en ces dernières années.

Pour mieux illustrer et mieux faire comprendre ce que représente la différence entre ces deux teneurs alcooliques, prenons une bouteille de 40 onces du stock d'avant-guerre et enlevons une once et deux dixièmes d'alcool pur (soit 2.6 oz. de spiritueux) pour le remplacer par de l'eau et nous aurons un produit conforme à la teneur limite légale fixée par les autorités fédérales.

Les liqueurs alcooliques vendues aujourd'hui dans la Province de Québec sont à la même teneur en alcool de 40% que celles vendues dans toutes les autres parties du Canada. Cette teneur alcoolique n'a pas été prescrite par la Commission des Liqueurs de la Province de Québec mais elle a été la suite d'une réglementation fédérale s'appliquant à toutes les provinces du Dominion.

Publiée par COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

Advertisement for Quaker Oats. Text: LE TRAVAIL DE GUERRE EXIGE CET élément de vitalité. NULLE AUTRE CÉRÉALE NATURELLE N'EN POSSEDE AUTANT. Considerant la rareté de la viande aujourd'hui, les femmes averties sont heureuses de savoir qu'un déjeuner de Quaker Oats donne aux membres de la famille qui travaillent fort une source abondante de l'élément principal de la viande... la protéine. Nulle autre céréale naturelle ne renferme une telle quantité de ce facteur essentiel à l'énergie et à la croissance. La farine d'avoine est plus riche que toute autre céréale naturelle en vitamine B1, requise pour des nerfs sains et pour l'énergie! Rien d'étonnant que des familles de plus en plus nombreuses disent que les délicieux déjeuners de grain Quaker Oats chaud s'imposent dans l'alimentation au temps de guerre.

Les Méchins

Funérailles de Mme Georges Lavoie. — Le samedi 26 février, la population des Méchins a rendu un émouvant hommage à la mémoire de Mme Georges Lavoie (Augustine Crousset), décédée le 23 à l'hôpital de Sainte-Anne des Monts, à l'âge de 37 ans. et 4 mois.

M. l'abbé Félix Jean, V.F., curé des Méchins, fit la levée du corps à la maison mortuaire et le frère de la défunte, M. l'abbé Donat Crousset, professeur au séminaire de Rimouski, chanta le service en l'église paroissiale. Il était assisté, comme diacre et sous-diacre, de M. le chanoine Georges Dionne, supérieur du Séminaire, et de M. l'abbé Félix Jean, MM. Jean Baptiste, Arthur, Roméo Crousset et Yvon Pelletier portaient le corps, cependant que M. François Dugas portait la croix.

Le deuil était conduit par M. Georges Lavoie, mari de la défunte, et ses cinq petites filles: Colette, Rachel, Georgette, Madeleine et Réjeanne; ses parents, M.

et Mme Guillaume Crousset, des Méchins; Mme J.-N. Desrosiers (Blanche), sa sœur, de Saint-Hyacinthe; ses frères, le capitaine Arthur Crousset et M. J.-B. Crousset, contremaitre, des Méchins, et Roméo Crousset, de Montréal; son beau-père, M. Arthur Lavoie, des Capucins; ses belles-sœurs, mesdames J.-B., Arthur et Auguste Crousset et François Ross; son beau-frère, M. Yvon Pelletier, du Cap-Chat, ainsi que par un très grand nombre de parents et d'amis qui étaient venus rendre un dernier hommage à l'estimée et regrettée disparue. Les Religieuses du Très-Saint-Rosaire, de l'école paroissiale accompagnaient leurs élèves. La quête fut faite pendant le service par mesdames Auguste Crousset et Joseph Alard.

Deux frères de Mme Lavoie ne purent se rendre aux funérailles: MM. Auguste et Robert Crousset, ce dernier de l'armée canadienne.

Les familles Lavoie et Crousset ont reçu de très nombreux témoignages de sympathie à l'occasion du décès de madame Lavoie.

A tous ceux que ce deuil a frappés, nos plus vives condoléances.

Va-et-vient. — M. Roméo Crousset, de Montréal, Mme J.-N. Desrosiers (Blanche Crousset), de Saint-Hyacinthe, M. Arthur Lavoie, de Capucins, Mlle Jeannine Dugas, du Couvent de Matane, Mme J.-B. Edmond, M. Yvon Pelletier, M. Léon Roy, MM. S. William et Hervé Isabel, tous de Cap-Chat, étaient de passage dans notre paroisse samedi à l'occasion des funérailles de Mme Georges Lavoie.

Saint-Octave de Métis

Mariage. — M. Herménégilde Landry, conduisit à l'autel, mardi, Mlle Elmire Quimper. Les deux jeunes mariés sont partis en voyage de noces.

Service anniversaire. — Mercredi, a été chanté le service anniversaire de M. Joseph Beaulieu.

Notes locales. — M. Raymond Martin, de Montréal, était à St-Octave mardi, en visite chez sa mère Mme Jules Martin.

— M. et Mme A.-A. Dechamplain sont partis pour Québec et Montréal.

— Mme Lorenzo Boivin, de Québec, est venue passer quelque temps chez ses parents, M. et Mme Joseph Savard.

— Mlle C. Hudon est de retour

d'un voyage d'affaires à Rivière-du-Loup et Rimouski.

— Mme Alfred St-Laurent, après avoir visité sa sœur Mme L.-J. St-Laurent et sa fille Mlle Yvonne St-Laurent à Québec, est revenue.

— M. Hector Fortin, de Matane, a passé le dimanche avec sa famille ici.

— M. Eugène Pelletier est de retour d'un voyage à Québec.

— M. Paul Savard, de Causapscal, en visite dans sa famille.

— M. John Doiron est de retour de Campbellton, où il est allé en visite chez des parents.

— M. J.-B. Tardif est allé à Québec par affaires au commencement de la semaine.

Saint-Donat

Baptêmes. — Le 8 février, Marie-Claudette Robichaud, enfant de Sylvio Robichaud et de Graziella Proulx, Parrain et marraine, M. et Mme Michel Paquet, de Lucville, oncle et tante de l'enfant.

Le 18 février, Joseph-Georges-Alfred Belzile, enfant de Fénélon Belzile et de Jeanne D'Auteuil, Parrain et marraine, M. et Mme Georges Belzile, de St-Tharcisus, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 février, Joseph-Armand Tremblay, enfant d'Antoine Tremblay et d'Yvonne Morissette, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Demers, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 février, Marie-Aline, enfant de Ls-Phil. Canuel et d'Irène Desrosiers, Parrain, Antonio Langellier; marraine, Alice Langellier. Le catéchisme préparatoire à la profession de foi est commencé lundi, le 28 février.

Saint-Guy

Accidents de travail. — Deux braves ouvriers de la forêt ont été blessés dans des accidents survenus la semaine dernière. M. J. Beaulieu a reçu sur la tête, un arbre qu'il était à abattre. Deux compagnons de travail, M. Napoléon Dumont et M. Donat Denis, de St-Guy, se portèrent à son secours et le firent transporter d'urgence à l'hôpital de N.-D. du Lac. M. Beaulieu souffre d'une fracture du nez et de plusieurs autres blessures à la tête. Il travaillait au camp de MM. Alphonse Sirois et Gérard Beaulieu, de Saint-Guy.

M. Donat Denis, qui fut un des premiers à se porter au secours

de M. Beaulieu fut lui-même victime d'un accident forestier. Il eut une jambe fracturée et il fut aussi transporté à l'hôpital de N.-D. du Lac.

Matane

Curling. — La saison de curling a été fort active cet hiver. Le tournoi sur fer est terminé. Les parties de détail pour le championnat ont débuté lundi et les équipes qui viendront aux prises sont les suivantes par ordre de position: les équipes du notaire Rodrigue Côté, Herménégilde Gagnon, Philippe Gagnon, Dr Maurice Puze et G.-H. Lévesque. La position des équipes pour le tournoi sur granit est: celles de Philippe Gagnon, notaire Rodrigue Côté, Herménégilde Gagnon, Dr Maurice Puze et G.-H. Lévesque.

Les trois équipes du Dr Roland Bergeron, MM. C.-E. Côté et Roger Bergeron ont été éliminées du tournoi.

Les clubs féminins pour tournoi sur granit rivalisent d'entrain pour gagner le championnat. Les quatre équipes qui participeront au tournoi sont celles de Mme Philippe Gagnon, Mme Yvon Levasseur, Mme Roger Bergeron et Mme J.-Gérard Joncas.

Quilles. — Le tournoi féminin de quilles s'est terminé la semaine dernière et les parties de détail (3 parties dans 5) sont commencées. Les équipes qui se disputent le trophée Larouche pour le championnat sont par ordre: équipes Nazaire, Heppell, Lapointe, Rioux, Gagnon et Dion.

Saint-Fabien

Mariage. — Le 17 février, le Révérend Père Albert, dominicain, bénissait le mariage de sa sœur Mlle Clara avec M. Arthur Belzile, peintre de Trois-Pistoles. Après la cérémonie, il y eut réception chez le frère de la mariée, M. Louis Albert.

Va-et-vient. — M. et Mme Arthur Belzile sont de retour de leurs voyages à Québec, Trois-Pistoles et Rimouski.

M. et Mme (Dr) J.-E. Martineau, Mme Dr R. Bourquill, Mlle Lilian Castanier, M. et Mme Léon Pelletier, sont de retour d'un voyage à Montréal.

Mlle Bernadette Bellavance a repris son travail au bureau de poste, après des vacances d'une quinzaine à Montréal, où elle a été l'hôte de ses sœurs Mlle Rose Bellavance, G.M. et Mme C.-H. Caron.

Mlle Elmire Albert a passé quelques jours dans sa famille à l'occasion du mariage de sa sœur.

Le soldat Lazare Canuel est reparti pour l'armée après un séjour d'un mois dans sa famille à son retour de Kiska.

Naissance. — M. et Mme Willy Beaulieu font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Joseph-Roland, Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Beaulieu, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Rose-Alma, sa tante.

Saint-Ulric

Lundi le 21 février eut lieu à la salle paroissiale une soirée récréative sous le patronage de M. le curé Ls-Ph. Berger. Cette soirée était organisée et dirigée par M. le vicarier L. Roy. Quelques parties de cartes furent jouées et suivies de musique, chant par le chœur des enfants de Marie, solos par Mme Edmond Dion et dialogue comique par Mme Robert St-Pierre et Mlle Rolande Roy.

Le succès a dépassé les prévisions des organisateurs et organisatrices et les recettes ont été de plus satisfaisantes. Malgré l'absence d'une bonne partie des ouvriers retenus encore dans les chantiers, la salle était remplie à sa pleine capacité. Dans une brève mais spirituelle allocution, M. le curé Berger remercia toutes les personnes qui avaient contribué au succès de cette soirée.

— Mme Anne-Marie Collin, de Québec, est de passage à St-Ulric pour quelques jours.

— Mme Edmond Ouellet est de retour de Québec où elle a passé quelques semaines à l'hôpital pour l'amélioration de sa santé.

— Mme Napoléon St-Laurent a passé une quinzaine au presbytère de St-Vallérien.

— M. Edmond Ouellet, rentier, est allé à Québec, dernièrement, en voyage d'affaires.

Le 1er mars, a été baptisé Joseph-Jean-Guy, enfant de M. et Mme A. Canuel (Rachel Roy), Parrain et marraine, M. et Mme Louis Roy, grands-parents de l'enfant.

Cap-Chat

Hockey. — Dimanche, plus de 700 spectateurs assistèrent à une toute de hockey entre les clubs de Matane et Cap-Chat. Le club-voyageur l'emporta sur l'équipe locale au score de 8 à 4.

Marsouis

La soirée organisée par le Cercle des Fermières a remporté un franc succès. Les recettes s'élevèrent à \$600.00.

Noces d'or au Couvent de Saint-Rosaire de N.-Dame d'Hébertville

Le Couvent du Saint-Rosaire de N.-D. d'Hébertville fêtera en juin prochain, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, la Direction de l'Amicale désire rejoindre tous les anciens et toutes les anciennes qui ont fréquenté cette institution.

Que chacun et chacune veuille donc faire parvenir, sans délai, son adresse à La Secrétaire de l'Amicale, Couvent du Saint-Rosaire, N.-D. d'Hébertville, Lac St-Jean, P. Q.

Blessés outre-mer

Les soldats Pierre Côté, de Rimouski, et Albert Lévesque, de Mont-Joli.

A la Caisse Populaire

M. Origène Janelle a été élu membre du comité de surveillance de la Caisse Populaire pour succéder à M. Michel Pineau, décédé récemment.

L'administrateur du sucre de la Commission des prix prévoit qu'il pourrait y avoir prochainement une disette de sucre sur tous les marchés du monde.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LES MARCHES.

Prix de remise pour beurre et fromage. Montréal et succursale de Québec.

BEURRE FRAIS
Semaine finissant le 21 février 1944, inclusivement
No 1 pasteurisé 35c.
No 2 pasteurisé 34c.
No 3 pasteurisé 33c.
FROMAGE BLANC
Semaine finissant le 22 février 1944, inclusivement
"Fabriqué le ou après le 1er juin 1943"
No 1 20c.
No 2 19½c.
No 3 19c.
F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.
PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, SUCCURSALE DE QUEBEC
Semaine finissant le 26 février 1944 inclusivement
OEUFS
A — Gros 34c.
A — Moyens 32c.
B — 29c.
A — Poulettes 26c.
C — 26c.
VEAUX ABATTUS
"Engraisés au lait"
Bons — 90 lbs et plus 20½c.
Moyens — 19c.
Communs — 18c.
Veaux d'étable abattus 15c à 18c
AGNEAUX RECUS VIVANTS
Bons — 35 lbs et plus 20c.
AGNEAUX RECUS VIVANTS
Bons — 35 lbs et plus 22c.
POULETS ABATTUS
A — 5 lbs et plus 29c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 27c.
B — 5 lbs et plus 27c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 25c.
C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 24c.
C — 5 lbs et plus 24c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 22c.
C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 20c.
POULETS ABATTUS
"Engraisés au lait"
A — 5 lbs et plus 35c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 34c.
B — 5 lbs et plus 33c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 32c.
POULETS ABATTUS
" Sélectionnés "
A — 5 lbs et plus 33c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 32c.
B — 5 lbs et plus 31c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 30c.
C — 5 lbs et plus 28c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 26c.
C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 25c.
POULETS ABATTUS
"à griller"
A — 37c.
B — 35c.
C — 31c.
DINDES ABATTUES
"Vieux mâles"
A — 34c.
B — 32c.
C — 29c.
JUNES DINDES ABATTUES
A — 38c.
B — 36c.
C — 33c.
DINDES ABATTUES
"Vieilles femelles"
A — 35c.
B — 33c.
C — 30c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8 p.c. aux expéditeurs individuels et de 5 p.c. aux Coopératives affiliées.
PORCS LIVRES ABATTUS
prix net
PORCS DE 100 à 180 lbs 16c.
PORCS LIVRES VIVANTS
"Classification établie après l'abatage"
Six base du bacon « pesanteur chaude » 17.15c. prix net

AUJOUR'HUI

AUJOUR'HUI est un recueil mensuel des articles les plus intéressants et les plus significatifs parus dans les revues et journaux du Canada français. Son but est de tenir nos compatriotes au courant de la marche de la pensée en notre pays et des préoccupations politiques, artistiques, historiques, scientifiques, sociales des Canadiens français. Voici le sommaire du mois de mars.

L'INFLATION EN ALLEMAGNE — « Le Progres du Golfe ». — L'IMMIGRATION ET L'APRES-GUERRE. — « Le Saint-Laurent ». — OUR RACE AND OUR CAPITAL — « Relations ». — LE VERGER — « Claude Dablon ». — TAGORE — « La Revue dominicaine ». — JOHN LYMAN — « Le Quartier latin ». — RENCONTRES AVEC ANTOINE DE SAINT-EXUPERY — « L'Action universitaire ». — LE FOLKLORE — « Le Canada français ». — SOUVENIRS DE CONVERTIS QUE J'AI CONNUS — « Carnets Victoriens ». — DETROIT FONDEE PAR UN FRANÇAIS — « Journal français du Mexique ». — LE DRAPEAU FRANÇAIS — « Le Samedi ». — UN CHEMIN DE FER SUR LA GLACE. — « La Revue moderne ». — UNE PAROISSE ET SON CURE — « La Famille ». — LA SOUDURE — « Technique ». — SUR LA GLACE — « Ovale C-I-L ». — FUSEES — « Kaki ». — SOUS L'ANESTHESIQUE DES BRASSEURS — « L'Action nationale ». — NOUS, LES CIVILISES — « Le Bien public ». — LE TRANSPORT D'APRES-GUERRE — « La Voie des Mille-Iles ». — « AUJOUR'HUI » se vend dans tous les kiosques au prix de 0.25. L'abonnement est de \$2.50 par année. S'adresser aux EDITIONS D'AUJOUR'HUI, 1961 est, rue Rachel, Canada.

PASTILLES SMITH BROS CONTRE LA TOUX NOIRES ou au MENTHOL 10¢

ARSENE MICHAUD ENTREPRENEUR DE FUNERAILLES EMBAUVER DIPLOME SERVICE AMBULANCE RIMOUSKI

L'Imprimerie Gilbert, Ltée. RIMOUSKI. Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

ASSURANCE Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité personnelle, Responsabilité publique, Accidents et maladie. S.-Z. COTE, Enr. Lucien MORIN, prop.-gérant RIMOUSKI, P. Q. B. P. 459

Pacifique Canadien

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P. E. Girgias, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

A VENDRE OU A ECHANGER Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous: ALBINI SAMSON, agent d'immeubles, C. P. 627, Sherbrooke, Bureau, 8 rue King-Est, apt. 1, tél. 1657-M.

J.A. GENDREAU, O.D. OPTOMETRISTE-OPHTALME — SAINT-FABRIEN BUREAUX: AMQUI — 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGIS MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS DE 9 H. A MIDJ, HOTEL TROIS-PISTOLES

PAINKILLER Le meilleur remède de famille. SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REPROUSSIONS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC

Georges MASSON Comptable agréé Chartered Accountant 149, St-Germain, Rimouski.

CARTES PROFESSIONNELLES

Avocats GAGNON & GAGNON AVOCATS Paul-Emile Gagnon, C.R. Gilles Gagnon Immeuble de la Cité de Pouvoir RIMOUSKI

CASGRAU & TESSIER AVOCATS Perrault Casgrau, C. R. Maurice Tessier, LL. L. RIMOUSKI Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE Bureau à AMQUI. Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois au bureau de l'hôtel Gagnon.

ARTHUR GENDREAU, LL. AVOCAT Immeuble Banque Provinciale RIMOUSKI Bureau Amqui — hôtel Langis Les 1er et 3ème samedis de chaque mois.

ALPHONSE GARON, C. R. AVOCAT RIMOUSKI Bureau à AMQUI (hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois. Bureau à MATANE (hôtel Bernier) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

ARTHUR ST-ONGE AVOCAT Edifice Lepage Rimouski C. P. 720 Tél. 278 Bureau en fin de semaine à Amqui.

Notaires EUDORE COUTURE Licencié en droit NOTAIRE Bureaux: Immeuble GILBERT Domicile: Rue St-Germain RIMOUSKI

GLEASON BELZILE NOTAIRE Coordonateur du Greffe de L. de G. Bélisle (1893-1939) Edifice Banque Canadienne Nationale, RIMOUSKI, P. Q.

Arpenteur LOUIS-LEO DOYON ARPEUTEUR-GEOMETRE Ingénieur-Forestier Conseiller 240 Rue St-Germain RIMOUSKI

Médecin Dr J.-O. DRAPEAU MEDECIN-CHIRURGIEN Des Hôpitaux de Paris 124 rue St-Germain RIMOUSKI

Dr OMER LECLERC, M. D. Médecin générale et obstétrique. SPECIALITE: Maladies des enfants. Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau: 2 à 4, l'après-midi. Soirées: 7 à 9 heures. Tél.: 631 RIMOUSKI

Courtier I.-ADEODAT DRAPEAU Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc. BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Desrosiers & Dionne. Téléphone 75 RIMOUSKI

Courtier Irénée Gendreau Courtier en fruits et légumes RIMOUSKI, P. Q. Tél.: Rés. 639; Entrepôt 61

MÉNAGEZ VOS YEUX POUR LES TRAVAUX DE GUERRE achetez des AMPOULES EDISON MAZDA CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Automobilistes! Demandez IMMÉDIATEMENT votre Permis d'essence avec carnet de coupons de rations. A compter du 31 mars, les Permis d'essence avec carnet de coupons de rations actuels seront périmés. Après cette date, il sera interdit de vendre de l'essence, excepté sur présentation du carnet de rationnement d'essence 1944-1945. Dans son propre intérêt, tout propriétaire d'automobile est prié de demander sans délai un nouveau Permis d'essence avec carnet de coupons de rationnement pour chacun de ses véhicules. Les formulés de demande doivent être remplis. A partir du 1er avril, conformément au mode de rationnement établi pour 1944-1945, lequel sera à peu près le même que celui qui est maintenant en vigueur, tout propriétaire de véhicule non-commercial aura encore droit au Permis d'essence avec carnet de coupons de rationnement de la catégorie de base "AA", contenant 40 unités pour une voiture de tourisme ou 16 unités pour une motocyclette. Pareillement, les propriétaires de véhicules ayant droit à la catégorie "Spéciale" et qui peuvent justifier leurs besoins, recevront une ration supplémentaire déterminée à l'avance pour l'année finissant le 31 mars 1945. Pour déterminer la ration supplémentaire, laquelle tiendra compte des besoins individuels, la catégorie antérieure et le nombre de milles parcourus ne seront pas nécessairement un facteur important. Les coupons de ration supplémentaire seront encore émis dans des carnets portant le titre "Spéciale" et chaque carnet ne contiendra pas plus de 60 unités. Afin de permettre une révision constante des besoins de chaque demandeur de cette catégorie, on n'émettra qu'un seul carnet "Spéciale" ou qu'une partie de carnet à la fois. Le Régisseur des huiles a aussi le droit de refuser une demande de catégorie "Spéciale", ou de suspendre tout carnet de rationnement d'essence à la suite d'une violation des règlements. La disette d'essence est encore grande. Ne demandez pas d'être classé dans la catégorie "Spéciale" si vos besoins ne sont pas urgents. L'essence pour les véhicules commerciaux sera aussi rationnée. Afin de s'assurer une quantité suffisante d'essence pour leur permettre de continuer leur commerce, après le 31 mars, les propriétaires de véhicules commerciaux sont priés de remplir immédiatement et en détail la formule requise pour chacun de leurs véhicules. A partir du 1er avril, les employés des postes d'essences n'accepteront pas de coupons de carnet de rationnement d'essence, à moins que le numéro de la plaque de la licence du véhicule pour lequel le carnet est émis ne soit écrit à l'encre sur chaque coupon. Chaque automobiliste doit coller au pare-brise de son automobile un timbre 1944-1945 indiquant la catégorie du carnet présenté au moment de l'achat. Si le propriétaire d'une automobile vend ou transfère sa voiture ou en dispose autrement, il doit faire parvenir son permis d'essence avec carnet de coupons de rations au plus proche bureau de la Régie des huiles. Pour obtenir un Permis d'essence avec carnet de coupons de rationnement, procurez-vous une formule de demande à votre bureau de poste, puis étudiez et remplissez cette formule en suivant bien les instructions. Lorsque vous recevrez votre carnet de rationnement de 1944-1945 gardez-le avec soin. On ne le remplacera peut-être pas, si vous le perdez ou si vous vous le faites voler par négligence. Ne le laissez pas dans votre voiture. MINISTÈRE DES MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS L'Honorable C. D. HOWE, Ministre LE CANADA EST A COURT D'ESSENCE. ÉCONOMISEZ VOS COUPONS

# RIMOUSKI IL Y A 73 ANS

D'après un vieux bottin de 1871 retrouvé à Varennes par M. Séraphin Vachon.

Une liste des Rimouskois de cette époque, tous disparus et dont la plupart n'ont plus même aucun descendant ou aucun parent connu parmi nous.

Varennes, 7 janvier 1944  
Cher monsieur Couture,

Je viens de trouver chez mon fils Séraphin, ici à Varennes, un vieux bottin, la première édition du « Lovell's Province of Quebec Directory », publié à Montréal en janvier 1871. Je transcris pour l'intérêt de vos lecteurs la page 581, décrivant Rimouski et donnant les noms des citoyens.

Je cite sans traduire:  
« RIMOUSKI. — A large and flourishing town below Quebec, on the south shore of the River St. Lawrence, parish of St. Germain, partley in the Seigniory of St. Barnabé, seigniory, county and district of Rimouski. The parish was erected in the year 1835. This is the county town. It possesses many large buildings, among which are the French cathedral, the college, the convent, the Bishop's palace and the court house. The Superior and Circuit Courts are held here. A very considerable business is carried on the lumber trade. Government has constructed an extensive and magnificent wharf, where ships of the heaviest tonnage are laden for the British markets. Rimouski is also a fashionable watering

place. A line of steamers from Quebec call regularly. Montreal Telegraph Co. has an office here. Distant from River du-Loup, a Station of the Grand Trunk Railway, 66 miles; from Murray Bay 90 miles; from River-Ouelle, 102 miles; from Quebec, 180 miles. Mail daily. Population about 1200.

Adhemar, P. Maurice, book-keeper. — Aubut, François-Marcel, boarding-house-keeper. — Iravellers with and first class accommodation at this house. — Banville, Jean, laborer. — Beaumont, Fabien, tailor. — Bégin, Desiré, J. P., notary, parish secretary-treasurer. — Bélanger, Etienne, laborer. — Bernard, Michel, laborer. — Bérube, Stanislas, deputy notary, secretary-treasurer of town and county, and of commissions for the erection of parishes. — Biily, Louis Adolphe, advocate. — Blain, Alphonse, fisheries officer. — Blouin, rev. Jean-Bte., R. catholic. — Bradley, Joseph, store-keeper. — Bristol, Arthur, engineer. — Caron, Etienne, laborer. — Collet, rev. John R. catholic, professor of Holy Scripture, Rimouski College. — College of St. Germain de Rimouski, rev. Ferdinand Laliberté, director. — Convent of the congregational nuns, sister St. Leon, Superiora. — Côté, George, shoemaker. — Côté, Hyacinthe, joiner. — Côté, Malcolm, hotelkeeper. — Côté, Samuel, storekeeper. — Côté, Uric, laborer. — Couillard, Jean-Théophile, J. P., councillor, dealer in choice groceries, dry goods, hardware, produce, leather, oils, etc. — Couture, rev. Ferdinand-Elzéar, R. Catholic, Warden of Studies, Rimouski college. — Croit, Thomas, bailiff. — Dasous, Louis-Antoine, merchant, importer and broker, and agent for exportation of colonial produce. — D'Auteuil, Louis-Joseph, land surveyor. — Deroche, Pierre, bailiff. — Derome, F. Magloire, pronotary. — Dion, Gaspard, joiner. — Dion, Thomas, tinsmith. — Dionne, Louis, laborer. — Drapeau, A. et Frère, dealer in choice groceries, dry goods, hardware, produce, leather, oils, etc. — Drapeau, Antoine, O. A. Drapeau et Frère. — Drapeau, Telesma, carpenter. — Drapeau, Pierre, O. A. Drapeau et Frère, dealers in choice groceries, etc. — Dubé, Joseph, butcher. — Dubé, Raphaël, laborer. — Dubé, Simeon, laborer. — Duberger, Bernard, joiner. — Duquet, François, M. D. — Edmunas, Alured, engineer. — Fiset, D.-R.-M.-M. D. — Forest, Frédéric, engineer. — Fiset, J.-H.-H.-les, plasterer. — Fortier, Jean-Bte., shoemaker. — Fournier, Achille, N. P., sheriff. — Fournier, Félix, shoemaker. — Fournier, Louis, councillor. — Gagné, Joseph, laborer. — Gagné, rev. Jacob, R. catholic. — Gagné, Simeon, baker. — Gagnon, Ignace, shoemaker. — Gagnon, Pierre, butcher. — Garon, Georges, land surveyor. — Garon, Joseph, R., advocate. — Garon, Joseph, Sr., notary. — Gauvreau, Alexandre, crier and bailiff. — Gauvreau, Anonyme-zéar, registrar. — Gauvreau, Louis, notary, custom house officer, and agent Lue Association of Scotland. — Goulet, Pierre E., cartwright. — Grondin, Etienne, deputy registrar and land surveyor. — Guimont, Marc, bailiff. — Guimont, Martin, carpenter. — Hall, George-Benson, lumber dealer. — Hays, Henry, assistant paymaster of engineers. — Hazewood, Samuel, engineer. — Hôtel Rimouski, François St. Laurent, proprietor. — Hôtel St. Laurent, Amable St. Laurent, proprietor. — Hudon, Jos.-Magloire, mayor, advocate. — Johnson, John, engineer. — Jouvain, Edouard, laborer. — Latrenaie, Ignace, mason. — Laliberté, rev. Ferdinand, R. catholic, director Rimouski college. — Langis, Germain, councillor. — Langevin, rev. Edmond, R. catholic.

lic. — Langevin, right reverend Jean, Bishop, R. Catholic. — Larrière, Charles, artist. — Larvo, Joseph, laborer. — Larue Simeon, storekeeper. — Larue, William, shoemaker. — Lavoie, André, mason. — Lavoie, Bernard, sexton. — Lavoie, Chrysostome, carpenter. — Lavoie, Louis, dealer in choice groceries, dry goods, hardware, produce, leather, oils, etc. — Lavoie, Octave, laborer. — Lavoie, Paschal, laborer. — La Voix du Golfe, semi-weekly, annual subscription 50¢; R. G. St. Pierre, manager and printer. — Lebel, Jean-Bte, carpenter. — Lemieux, Joseph, laborer. — Lepage, Augustin, dealer in stoves, cast iron, ploughs, and all kinds of heavy and shell hardware. — Lepage, Enoch, storekeeper. — Lepage, Jean, joiner. — Lepage, Mrs. Mary-Ann Redwell, dealer in choice groceries, dry goods, hardware, produce, leather, oils, etc. — Lepage, Xavier, carpenter. — Letendre, Arthur, advocate. — Levasseur, François, laborer. — Levasseur, Jean, tinsmith. — Levesque, Alexis, carpenter. — Life Association of Serkland, Louis Gauvreau, agent. — Lindsay, John, engineer. — Lizotte, Edouard, laborer. — Lucas, Joseph A., bailiff. — Lynch, Martin, tailor. — Martin, Adolphe, goateer, baker. — Martin, Edouard, store-keeper. — Martin, Napoleon, carter. — Martin, Paschal, laborer. — McCarthy, Israël, painter. — McWilliams, Miss Grace, agent Montreal Telegraph Co. — Michaud, Augustin, advocate. — Michaud, Tobie, joiner, councillor. — Mignault, Alured, carpenter. — Nolan, Jos. C. storekeeper. — Ouellet, Elzéar, laborer. — Ouellet, Joseph-M., sailor. — Parent, Charles, carpenter. — Patry, Etienne, blacksmith. — Pelletier, Alexis, laborer. — Perron, Ovide, blacksmith. — Poirier, Joseph, laborer. — Poudrier, François, land surveyor. — Poulin, Alphonse, notary. — Poulin, Frs X., M. D. — Pouliot, Joseph, J. P. not. — Pouliot, Joseph N., advocate. — Pouliot, Louis, laborer. — Proulx, Charlemagne, laborer. — Rouleau, Fortunat, councillor, advocate. — Rouleau, Joseph, culier. — Roy, Guillaume, tailor. — Roy, Joseph, tanner. — Ruest, Ulderich, laborer. — Simard, rev. Joseph, R. catholic. — Smith, E. Thomas, hotelkeeper. — St. Claire, Antoine, blacksmith. — St. Laurent, Amable, Sr., pilot. — St. Laurent, Amable, prop. Hotel St. Laurent. — St. Laurent, François, prop. hôtel Rimouski, dealer in groceries, dry goods, hardware, leather, oils, etc. — St. Laurent, Cyrille, watch-waker. — St. Laurent Etienne, laborer. — St. Laurent, Joseph, J. P., storekeeper. — St. Laurent, Jules, laborer. — St. Pierre, Georges, artist. — St. Pierre, Jean-Bte, joiner. — St. Pierre, P. George, manager and printer of « La Voix du Golfe » postmaster. — Stevenson, William H., paymaster of engineer. — Sylvain, Luc, lumber agent. — Vézina, rev. Desiré, R. catholic, director of the Grand Seminary. — Winter, rev. Alphonse, R. catholic.

## LE II-COL. CLICHE DE RETOUR D'ANGLETERRE

Le lieutenant-colonel L.-P. Cliche, ancien commandant du camp de Rimouski, est arrivé mardi dernier à Québec, d'un séjour de quelques mois en Angleterre. Il était mardi à bord d'un des quatre convois qui ont passé par notre région, ramenant des militaires d'outremer.

Le lieutenant-colonel Cliche a fait deux stages en Angleterre depuis un an, le premier à titre d'officier inspecteur et le dernier pour le War Office. Ancien employé du gouvernement d'Ottawa, il était déjà membre du régiment de la Caudière lors de la déclaration de la guerre. Il passa à l'active avec son grade de lieutenant-colonel et occupa successivement les postes d'officier commandant de Junior Leader School, de Mégentic, de commandant du camp 55 de Rimouski, et de chef instructeur au camp de Valcartier, poste aujourd'hui occupé par le lieutenant Dufour.

## Généreuse souscription

Le président du comité local de la Croix-Rouge a annoncé, cette semaine, que M. Elzéar Côté, directeur-gérant du Théâtre Cartier, a généreusement offert de verser à la campagne de souscription en faveur de la Croix-Rouge les recettes du Théâtre Cartier les 6, 7 et 8 mars.

## LE NOUVEAU COMMANDANT MILITAIRE A RIMOUSKI

Le major J.-E. Picard, E. D., du régiment de Montmagny vient d'être nommé commandant de l'Ecole No 5 d'Enseignement Technique de l'armée à Rimouski remplaçant le major G. B. Fels. Né à St-François de Montmagny, le major Picard a fait ses études à l'Ecole Normale Laval de Québec et au collège St-Dunstons dans l'île du Prince-Edouard. En 1920 il s'enrôla comme instructeur dans le service des cadets de l'armée en qualité de sous lieutenant et fut promu lieutenant en 1925. En 1928, il s'enrôla dans le régiment de Montmagny et en 1933 il était promu Capitaine et nommé adjudant du régiment. Au moment de la réorganisation du régiment en 1937 il fut promu major et nommé commandant en second.

Il passa à l'armée active en juillet 1940 alors qu'il fut attaché comme commandant en second au camp No 54 de Montmagny que commande le lieutenant-colonel Cortland Fages. En décembre 1942 il permutait au camp de Laurzon dans les mêmes fonctions et en septembre 1943 il devint officier d'administration au 3e Bataillon des Fusiliers du Saint-Laurent jusqu'au moment de sa présente nomination.

Le major Fels qu'il remplace s'en va suivre le deuxième cours d'Etat-Major dans le domaine des affaires civiles pour l'occupation des régions enlevées à l'ennemi; ce cours se poursuivra au Collège militaire Royal de Kingston.

## Naissance

M. et Mme Sébastien Fortin (Crescence Lachance) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 24 février à Moncton, N.B., et baptisé le 27 février sous les noms de Joseph-Cyprien-Jean-Paul.

## 103e anniversaire

Mme F. St-Laurent, de Matane, a fêté, ces jours derniers, le 103e anniversaire de sa naissance. Elle était entourée de sa nombreuse parenté. A cette occasion, M. l'abbé Hilaire Desmoules, du Séminaire de Rimouski, a chanté la messe à la demeure même de l'vénérable centenaire, qui est assez bien portante.

## Capucins

Mort tragique. — Le fils de M. Joseph Soucy, âgé de 15 ans, d'un Capucins, a perdu la vie d'une manière dramatique ces jours derniers, au moment où il allait chercher du bois de chauffage dans la cour de la demeure de ses parents. Le père du malheureux jeune homme, voyant que celui-ci tardait à revenir, s'inquiéta et sortit pour trouver ce dernier et le demi enseveli sous une corde de bois. La mort avait fait son oeuvre.

## Verdict de mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle vient d'être rendu à la suite de l'accident survenu à la traversée de Rimouski (partie ouest de la ville), accident qui causa la mort des enfants Morissette et Rivard et des blessures assez graves à M. Victor Morissette. L'enquête du coroner eut lieu mardi.

## Capucins

Mort tragique. — Le fils de M. Joseph Soucy, âgé de 15 ans, d'un Capucins, a perdu la vie d'une manière dramatique ces jours derniers, au moment où il allait chercher du bois de chauffage dans la cour de la demeure de ses parents. Le père du malheureux jeune homme, voyant que celui-ci tardait à revenir, s'inquiéta et sortit pour trouver ce dernier et le demi enseveli sous une corde de bois. La mort avait fait son oeuvre.

## Cap-Chat

Félicité de rousseau. — 4 courtes d'une épidémie de rousseau à Cap-Chat toutes les classes dirigées par les Filles de Jésus et les Frères du Sacré-Coeur ont été fermées depuis deux semaines.

## NOTES LOCALES

L'ouverture officielle de la Bibliothèque Civique aura lieu dimanche prochain, 5 mars, à 3 heures de l'après-midi, dans la Salle de Lecture de l'Ecole des Arts et Métiers.

MM. A. L. Asselin, P. E. Gagnon et Gerard Simard, avocats, sont allés à Québec lundi dernier pour assister à l'assemblée politique tenue par le non. John Jackson chef du parti progressiste-conservateur, au Palais Montcalm, lundi soir. Me P. E. Gagnon fut au nombre de ceux qui adressèrent la parole à cette assemblée.

M. l'abbé Antoine Perreault, M. l'abbé Georges Beaulieu, M. l'avocat Alphonse Chassé et M. Hormisdas Trépanier sont allés à Québec amant pour assister au récital Menuhir.

Mme James Jessop est partie lundi pour Québec où elle passe la semaine.

M. Robert Plante, de Belle-Anse, Co. Gaspé, a acheté les droits de M. Florian Morissette dans l'hôtel du Havre, à Rimouski-Est, hôtel qu'il exploitera en société avec son beau-frère M. Albert Morissette, co-propriétaire.

Mme Léopold D'Anjou est en voyage à Québec; elle assista dimanche soir au concert Menuhin.

M. le chanoine Perron est de retour à l'Hospice des SS. de la Charité après avoir suivi un traitement de plusieurs semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Mme Antonio Couillard est revenue d'un voyage à Québec.

Le sergent-major H. D'Anjou, après trois ans passés en Angleterre, est de retour au pays depuis la semaine dernière; il a passé quelques jours chez son beau-frère et sa soeur M. et Mme Elzéar Côté.

Les employés du bureau des Incurables des Travaux Publics et leurs épouses ont offert un dîner mardi soir à M. et Mme Bruno Grandmont, à l'occasion de leur départ pour Québec.

M. Gérard Simard, avocat, est revenu de Montréal où il a assisté à une réunion du Conseil du Barreau.

M. Rochon, du bureau de la censure téléphonique à Rimouski, vient de permuter à Québec.

A. Lévesque, marchant, est de retour de Montréal où il s'est rendu dans l'intérêt de son commerce.

Mme J.-Aimée Landry est partie dimanche dernier pour se rendre aux Etats-Unis, où elle visitera ses parents.

Montreal en 1871 avait, d'après le « Lovell's Directory », une population de 160.000 âmes, en incluant les faubourgs situés hors des limites de la ville.

Québec, environ 70.000 âmes. Rimouski, avec ses 1200 âmes à la même époque, fait bonne figure aujourd'hui dans les progrès accomplis durant ces trois quarts de siècle, sa population ayant augmenté dans une proportion encore plus grande que la ville de Québec, puisqu'elle accuse maintenant un augmentation près de sept fois ce qu'elle était en 1871, compte tenu des faubourgs qu'elle comprend.

Si ceci intéresse vos lecteurs, monsieur Couture, vous pouvez publier.

Amicales salutations,  
S. VACHON.

## NOTE DE LA REDACTION.

Le fait qu'une population de 1200 personnes en 1871 s'est multipliée 6 fois en 73 ans et atteint maintenant 7000 à 7500 âmes ne signifie pas évidemment un accroissement extraordinaire. D'autres villes qui n'existaient même pas en 1873 ont depuis longtemps dépassé notre chiffre actuel de population. En outre, il est plus facile à un petit nombre qu'à un grand de s'accroître plusieurs fois de 100 pour cent au cours d'une période quelque peu prolongée. Ainsi une population initiale de 100 personnes peut, après 50 ans, en être une de 1000, c.-à-d. 10 fois plus considérable, sans que cette augmentation soit considérée comme phénoménale! Mais les chiffres et les noms rapportés par M. Vachon ne manquent pas néanmoins d'être pour nous très, très intéressants. Toutefois, vu que la liste des Rimouskois mentionnés comme citoyens résidents, à cette époque, ne contient que moins de 150 noms, nous nous demandons si la population globale d'environ

## Un beau succès du Séminaire de Rimouski au programme radiophonique «Nos Collèges au micro»



(Photo de l'Action Catholique)

Le concours engagé entre les collèges classiques de la Province mettait aux prises, dimanche soir, au Palais Montcalm, à Québec, le Séminaire de Rimouski, représenté par MM. René Tremblay, élève de Physique, Jacques Langis, élève de Philosophie 1ère année, et Jean-Marie Joly, élève de Rhétorique, et le Collège St-Charles Garnier, des Frères Mineurs, de Québec, dont l'équipe était composée de MM. Marc-André Drouin, Louis Pratte et Gabriel Gilbert. L'équipe rimouskoise a remporté la palme de la victoire par 94 points contre 64 points à l'équipe du Collège Garnier. — Ci-dessus, on voit l'équipe de Rimouski, les membres du jury, l'animateur du programme et l'animateur de Radio-Canada, et à l'extrême-droite l'équipe du St-Charles Garnier. DE GAUCHE A DROITE: MM. Jean-Marie Joly, René Tremblay, Jacques Langis, élèves de la Faculté de lettres de l'Université Laval, membres du jury, M. Jean-Pierre Houle, animateur du programme, et M. Guy Dumais, animateur de Radio-Canada, MM. Louis Pratte, Marc-André Drouin et Gabriel Gilbert, élèves de St-Charles Garnier. Les notes ont fait magnifique figure dans ce tournoi tant par leurs réponses aux questions que par leur attitude calme et posée. Il y avait dans la salle une foule de spectateurs, qui ne leur manquèrent point les applaudissements. Après le concours, les membres de l'équipe St-Charles Garnier traversèrent la scène pour aller féliciter de leur succès leurs concurrents de Rimouski.

## CLUB DE LA 46e COMPAGNIE, CORPS DES PREVOTS, RIMOUSKI.

Sous la direction du Capt. J.-L. Saint-Jean.



A GENOUX: Auger, Blouin F., Moreau, Gendron, Desrochers, Renaud, DEBOUT: Lt Martin, Arbitre Laforest, Tanguay, Marcoux, Aquin, Lejeune, Blouin R., Arbitre L. Arseneault, Capt. P.-P. Belzile.

## FUSILIERS DU SAINT-LAURENT



DEBOUT: M. l'abbé Simon Amiot, E. Vaillancourt, L. Tremblay, B. Lafrance, J. Proulx, Chs Pelletier, R. Bauchemin, V. Leblond, l'abbé Georges Lamontagne. — A GENOUX: R. Marois, F. Vaillancourt, J. Bellavance, C. Beaulieu, R. Lepage, P. Cyr, A. Raymond.

## Saint-Antonin

Mort accidentelle. — M. Ferdinand Pelletier, 29 ans, a été victime d'un accident qui lui a coûté la vie alors qu'il revenait de la forêt avec un chargement de bois. L'un des piquets, qui retenait le bois se rompit soudainement et une hille de 12 pieds frappa M. Pelletier à la tête, le projetant dans la neige. M. Raoul Pinet et son frère, qui passèrent par là, rencontrèrent la voiture qui avançait seule sans conducteur. Ils examinèrent les alentours et à quelques arpents trouvèrent le malheureux gelé à mort et qui semble avoir succombé à ses blessures. Il laisse son épouse et outre ses parents, plusieurs frères et soeurs.

ST-GEORGES  
Donnez généreusement à la Croix-Rouge, ceux qui souffrent vous le demandent  
LE MAGASIN SAINT-GEORGES, Enr.

AU  
CARTIER  
AU  
RIMOUSKOIS  
Les 6-7-8 mars 1944  
Jean Gabin, Michèle Morgan et Pierre Renoir dans  
Le récit de Corail  
Dans ce film, la fatalité pèse toujours sur les héros et le public est captivé par le déroulement des péripéties de l'action.  
Aussi un reportage et une comédie.  
Les 9-10-11 mars 1944  
Bud Abbott et Lou Costello  
It Ain't Hay  
dans  
Ce film qui relate l'enlèvement d'un cheval de course est, nous en sommes certains, la meilleure comédie de nos fameux Abbott et Costello.  
Aussi le 12e épisode de la série Spy Smasher et comédie.  
Les 4-6-7 mars 1944  
Ilona Massey et John Hall dans  
Invisible Agent  
John, dont la réputation est bien établie déjà, a pour co-vedette Ilona Massey, qui elle-même, est une des plus populaires artistes de Hollywood.  
Vous verrez aussi deux comédies et un sujet court.  
Les 8-9-10 mars 1944.  
Raimu, Pierre Brasseur, Sylvia Bataille et Sat. Fabre dans  
Vous n'avez rien à déclarer  
C'est une très belle comédie. Aussi au même programme le 4e épisode de la série King of the Mounties et comédie.

## ABSENT

Le Dr Omer Leclerc, 156 rue St-Germain, Rimouski, sera absent de son bureau quelque temps, pour cause de convalescence.

## A VENDRE

38 disques de vocabulaire et de conversation anglaise ultra rapide, 3 albums appropriés et 4 volumes correspondants. S'adresser à M. Maurice Rioux, C. P. 554, Tél. Bureau 607.

## AVIS

On demande à acheter plusieurs terres de 1 à 300 acres situées aux environs des villes ou villages. On paiera comptant. Adressez-vous à: Albin Samson, 8A rue King est, apt. 1, Sherbrooke, P.Q. Tél: 1657-M, Case 627.

## A VENDRE

Jument anglaise, blonde, 7 ans, 1100 lbs., de voiture. Borleau neuf. Harnais propre. Pas besoin. S'adresser Tél. No 323 M 5.

## Hommes 30, 40, 50 ans!

Vous cherchez entraînement, vigueur normale? Essayer l'Extrait de Tonicum... (Text continues with details of a tonic product)

## Huile de Charme No 40

PARFUM PUR D'ORIENT. — Exquis, mystérieux, durable. Développe un attrait irrésistible, puisant et troublant. Charme votre amour. Bouteille 1 dr. \$1.00, par maille, port payé. (Gr. échantillon \$0.25.) Emballage discret, garanti.

## LE SUCRE EST RARE!

ACHETEZ et employez « SUCRINE » un bon substitut du sucre. LIQUIDE. Agréable au goût. Sucre tous brevages chauds ou froids. Economise le sucre dans pâtisseries, céréales, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Directions anglaises et françaises. (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX MALE PAYEE. Bouteille 2 oz. (1-\$0.75) (6-\$4.25) (12-\$8.00). Bouteille 16 oz. (1-\$4.00).

## MACHINERIE DE MOULIN A SCIE

EQUIPEMENT DE CAMP  
Stock énorme de machinerie neuve et usagée pour moulins à scie, courroies, poulies, arbres de couche etc. Couvertres, lits, matériaux, câble etc. Demandez-nous informations. Nous pouvons vous faire épargner de l'argent.  
M. Zagerman & Cie Limitée, Barvieu Road, Ottawa, Ont.

«RADIO-THÉÂTRE»  
LUX FRANÇAIS  
JEUDI SOIR  
9 MARS  
RENE VERNE  
MONIQUE LEYRAC  
ANDREE BASILIERES  
dans  
LES TROIS  
MOUSQUETAIRES  
sous la direction de  
PAUL L'ANGLAIS  
8 HRS  
P.M. CJBR CHNC